# EUILLE D'AVIS DE NEUCHATEI

ABONNEMENTS

e an 6 moh 3 mois Franco domicile . . 14.— 7.— 3.50 Etranger . . . . 32.— 16.— 8.— Abonnements au mois. On s'abonne à toute épôque.

Abonnements-Poste, 20 centimes en sun Abonnement payé par chèque postal, sans frais. Changement d'adresse, 50 centimes. Bureau: Temple-Neuf, No. Vente au numero aux biosques, gares, dépôte, etc.

Téléphone 207

et du Vignoble Neuchâtelois Paraissant tous les jours, excepté le dimanche

Chèques postaux IV, 178

ANNONCES Prix de la ligne corpe ; Du Canton, e. 18. Prix minimum d'une un nonce o.50. Avis mort. o. 20; tardifs o.40. Suisse, 0.15. Etranger, 0.30. Minimum po la s" insert.; prix de 5 lignes. Le samedi 5 et. en sus par ligne. Avis mort. 0.30. Réclames, 0.50, minimum s.50. Buisse et étranger, le samedi, 0.60; minimum 3 fr. Demander le tarif complet, - Le journal se réserve de retarder on d'avancer l'insertion d'annonces dont le contenu n'est pas lié à une date.

pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinances Les annonces sont reçues au bureau du journal et par l'entremise des agences de publicité en Suisse et à l'étranger. - Les annonces remises avant 2 heures (grandes annonces avant 9 heures) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

ORGANE GÉNÉRAL DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN

### AVIS OFFICIELS



## Bains du lac

Les bains du lac seront fer-més des mardi 14 octobre à midi. Les abonnements au porteur (carte à 5 fr.) restent valables pour l'année prochaine. Neuchâtel, le 13 octobre 1919. Direction de Police.



## Permis de construction

Demande de MM. Suchard S. A. de construire une annexe, agrandissement de la fabrique Plans déposés au bureau de la Police du feu, Hôtel municipal, jusqu'au 21 octobre 1919. Police du feu.



## Sucre pour piquette

Cette vente aura lieu au col-lège, au heures suivantes: a) pour les propriétaires in-ternes, mercredi 15 octobre, de 8 h. à 11 h. du matin et de 2 h.

b) pour les propriétaires ex-ternes jeudi 16 octobre aux mê-Paiement comptant,

Prière de se munir de l'em-Conseil communal.

ENCHÈRES

## Enchères d'un

mobilier de pension à Valangin

Samedi 18 octobre 1919, dès 1 h. de l'après-midl, Demoiselle Madeleine Schupbach exposera

en vente à son domicile : 1 lit complet, noyer, 2 places, 1 lit complet, acajou, 1 place, 2 lits complets, sapin, 1 place, 4 lits fer, complets, vernis blanc, sommiers métalliques, 1 lava-bo dessus marbre, 1 lava-pin, 2 armoires à 1 et 2 portes, pin, 2 armoires a 1 et 2 portes, 1 dressoir sapin, des tables, ta-bles de nuit, commodes, chaises, glaces, porte-linges, tableaux, 1 horloge, couvertures laine, tapis de lits, descentes de lits, garnitures de lavabos, vaissel-le, 1 grand potager 4 trous, hevilleignet secures anives. bouilloire et cocasse cuivre, 1 potager 2 trous, avec four, grande couleuse, 1 calorifère, 1 seille à fromage, 1 calandre, crosses à lessive ainsi que d'autres objets dont le détail est

Paiement comptant. Greffe de paix.

## Enchères de mobilier anx Grands Champs 8/Couvet

Madame Rose Jacottet fera vendre par voie d'enchères pu-bliques aux Grands Champs sur bliques aux Grands Champs sur Couvet, le mardi 21 octobre 1919. dès 2 heures de l'arrèsmidi, le mobilier ci-après:

Mobilier complet, lits, tables de nuit, chaises, tables, lavahos, commodes, canapés, fautenlis, pupitre, bureau-secrétaire, tableaux, vaisselle, bouteilles, objets de ménage et d'autres arti-cles dont le détail est supprimé. Palement comptant.

Môtiers, le 10 octobre 1919. Le greffier : E. Jequier.

## IMMEUBLES Magnifiques terrains

à bâtir d'environ 8000 m², au prix de fr. 6.50 le m2 à discuter. Facilité d'accès. - S'adresser à Me Max Fallet, avocat et

d'environ 55 poses d'un seul mas à vendre près Genève; grands bâtiments, terrain de 1° choix; tram à proximité. — Beaucoup d'arbres fruitiers. Prix: 75,000 francs. — On peut traiter avec 25,000 fr. à 30,000 fr. — Convien-drait aussi pour cultures marai-chères en grand. Entrée en jouissance immédiate si on le désire. Etude Rosslaud, notaire, Neuchâtel.

## propriété

2½ poses en verger et jardin. Conviendrait à merveille pour apiculteur. S'adresser G. Richi-na, Grandson.

## A VENDRE aux environs d'Yverdon,

centiares. Bâtiments compre-nant maison d'habitation avec écurie, fenil, étables à porcs. — Conviendrait pour jardinier désirant faire la culture des plan-tons de légumes.

Renseignements et conditions: Etude U. Péclard. notaire, à Yverdon. J H 37125 A

## Beau domaine

de 136 poses d'un seul mas, à vendre au Valde-Trayers. 2 bons bâtiments et grandes dé immédiate d'un village Pourrait se diviser en 2 domaines de 88 et 48 poses. Le chédail mort et vif pourrait égale. ment être cédé. - Etude Rossiaud, notaire, Neu-

## MISE D'IMMEUBLES

vey, les hoirs de Samuel Arragon exposeront volontairement aux enchères publiques la propriété qu'ils possèdent à La Crottaz, sous Corseaux, « Villa des Roses », comprenant :

Maison d'habitation de 10 chambres, divisée en 3 appartements, toutes dépendances. Eau, gaz, électricité.

fruitiers en plein rapport, pêcherie.

Situation magnifique au porq qui lec.
propriété d'agrément ou pour horticulteur.

Les amateurs sont invités à se munir d'une pièce d'état-civil.

Les conditions de mise sont déposées à l'Etude Alfred Demau
J. H. 37094 A.

## ENCHÈRES D'IMMEUBLES A CORTAILLOD

Le jeudi 16 octobre 1919. dès 2 h. après midi, à l'Hôtel de Commune de Cortaillod. vente aux enchères publiques des im-meubles de M. Alfred Vouga.

CADASTRE DE CORTAILLOD

1.	Art.	2602 et 2048. La Croix, ch	amp de	6257	m² ou	18	ém.	527	mill
2.	>	2553. do	> 4 3	1710		5		064	>
3.	>	2344 et 265. do	>	1710		5	>	064	
4.	>>	2514. Regueulaz,	. >	255	>	. 0	>	755	>
4. 5.	>>	2515, do	pré de	470	>	1	>	391	>
6.	>	2518. Bécholette,	> /	344	. >	1	>	018	>
7.	>	2520. Pré des Esserts,		1880	- >	5	>	419	>
8.	>	2537. Les Champs Barret. c.	hamp de	1260	. »	3	>	731	>
9.	>>	2538 et 2540. En Segrin,	> .	2670	. > .	7	>	906	>
10.	>>	2546. Les Tilles,	3	1430	>	4	>	234	>
11.	D	2551 et 2552. Sur le Potat,		1575		4	>	664	>
12.	>>	579 et 580. do	> .	1110		. 3	>	287	>
13.	>>	2555 et 588. Aux Murgiers,	>	2120	. ;> .′.	6	>	277	. >
14.	>>	2557. Au Petit Ruz,	>	555		1	>	644	>
15.	>>	2593, do	pré de	228	>	0	>	675	>
16.	>>	1093. Aux Murgiers. c	hamp de	1260	J	3	>	731	>
17.	>>	2567, 222, 2596, 602.	T						
		Sur les Rochettes,	<b>3</b> 1	6755		20	>	002	. >
18	*	2597 at 591 do		2235		6	•	918	•

CADASTRE DE BEVAIX

434 et 241. Banens,

2585. Prés d'Areuse.

pré de 330 219 589 262 0 > 977 0 > 659 1 > 753 0 > 776 2599. Rugeolet, 2600.2991 et 2992. Rugeolet, 1962. Vignes de Rugeolet. 2341. A Banens, 2601. Les Rosiers, 1942 champ de 1726 Pour tous renseignements, s'adresser au notaire H.-A. MI-CHAUD, à Bôle.

pré de 1731 > 1560 >

notaire, à Peseux.

A vendre, cause départ, près



## jolie propriété

de la superficie de 96 ares 65

pendances. Proximité et d'une gare C. F. F.

Le jeudi 23 octobre 1919, à 4 h. du jour, à l'Hôtel de Ville, à Ve-

Bâtiment de dépendances : grange, écurie, remise, porcherie, Superficie: 5248 m<sup>2</sup> en nature de jardin. Nombreux arbres

magnifiques b

bronzés, grosse race, 5 mois, parents primés, 40 fr. pièce.

Mme Berruex, Trembley sur Pescux.

grus entiers et cassés flocons d'avoine

semonle de maïs farine de maïs

### A vendre. à Peseux. pelile propriélé

comprenant maison d'habita-tion avec 5 chambres et vastes dépendances, jardin avec nom-breux arbres fruitiers, d'une superficie de 674 m². Assurance du bâtiment: fr. 13,800. Prix de vente: fr. 15,000. Affaire très avantageuse. S'adresser à M° Max Fallet, avocat et no-taire à Pesseux. taire, à Peseux.

A VENDRE

Machine à écrire "JAPY"

excellente fabrication française, pratique. solide, prix avanta-

Papeterie H. BISSAT Neuchâtel, Fbg de l'Hôpital 5. Fourneau de ter

en bon état, ainsi que de belles. catelles blanches à vendre. — Côte 91.

Ameublements GUILLOD, Ecluse 23. — Téléphone 558. — Meubles neufs et 00000000000000000000

Kuvans

Nouveau choix *GUYE-PRÊTRE* 💆

0000000000000000000 Point de Salol dans les



donc pas d'eczéma aux lèvres

es pois en boîtes moyens

mi-fins

extra fins sont arrivés ZIMMERMANN S. A.

Beaux porcs

à vendre, Charmettes 14 Vau-

A vendre, faute de place, plubeaux lapins

de différentes races, ainsi que 3 poules et 1 coq, pure race italienne, bonnes pondeuses. S'adresser, le soir, après 7 h., chez M. Humbert, à La Coudre.

2 porcs à vendre, pour finir d'engrais-ser, chez L. Streit, Hauterive.

Grosse jument de trait à vendre chez Francois Troyon, agriculteur, Co-lombier (Neuchâtel).

Jeune vache

fraiche, 2me veau, et 1 génisse de 20 mois, à vendre. A la même adresse, environ 5000 kg. betteraves et 1500 kg. foin. Ni-klaus, Cressier. A vendre deux beaux

chiens de chasse âgés de 8 mois, ayant déjà chassé, et bien bâtis, hautes origines. — S'adresser Robert Muri, poste restante, Goldau.

BREBIS

A vendre plusieurs belles brebis avec leurs agneaux, ainsi que quelques bonnes chèvres et E. Berruex, Trembley sur Pe-

PORCS

6 beaux porcs de 3 mois ½, à vendre et 2 à l'engrais. E. Berruex, Trembley sur Peseux. A vendre pour l'élevage, 20

dindons et dindes

On vendra jeudi sur la place du marché, devant le café du Marché de beaux

farine d'avoine

- ZIMMERMANN S. A.

## En bouteilles de Fr 5 .--, 7.50 et 12 .-- dans les pharmacies ou directement franco par la Pharmacie Centrale Madlener-Gavin, 9, rue du Mont-Blanc, 9, Genève.

Santé et vigueur retrouvées et conservées

par une cure du dépuratif-laxatif

Messieurs, voulez-vous être bien habillés tout en réalisant une grande économie ?

## 1er étage 9, Rue de l'Hôpital, 9 1er étage

Vous y trouverez des complets aux prix de fr. 180 .- à fr. 225 .-- , confectionnés avec des tissus anglais, pure laine, de toute première qualité. Pour tr. 25.- de plus vous obtiendrez, sur mesure, des complets irréprochables et de coupe impeccable.

Vente de draperie au mètre pour complets, pardessus et pantalons, tous articles pure laine de 145 à 155 cm. de large et de fr. 34.- à fr. 55.- le mètre. J. BOLLE

GRANDE BATTEUSE roulante, à l'état de neuf (marque anglaise), comprenant battoir, secoueurs, 2 moulins à vanner, émotteur et trieur. Livraison immédiate, prix très avantageux. S'adresser à M. ROGET, Estavayer.

Voulez-vous vous assurer pendant la saison d'une livraison journalière, à domicile, de bonne

Demandez les conditions à la Brasserie Muller - Neuchâtel

Téléphone 127

504



Notre assortiment de

est au grand complet

Mise en vente de:

à 1.35, 1.45, 1.75, 2.-

Camisoles pour Dames et Messieurs Gilets de chasse Couvertures de voyage Plaids Habillements et Manteaux

pour Messieurs et Enfants

LINGERIE

Fr. 3.65

MARCHANDISES DE I" QUALITÉ

Grands assortiments — Les plus bas prix

demandez notre chemise de jour réclame

**PLATRERIE** BÉTON PEINTURE VAUSEYON -ARME **PAPIERS** MENUISERIE FAIENCE BUREAUX DLI, 4. | PÉREUSES, 53 | VAUSEYON, 19. 548. | Tél. 342. | Tél. 299. | MAGASIN: SEYON, 53 Tél. 11.64.

## Raisins tessinois la très doux, 10 kg., fr. 8.—, fran-co par poste, Marioni Santino, Claro (Tessin). J. H. 2386 Lz.

A vendre, pour cause mala-die, belle moto Condor 4 HP, débrayage et changement de vitesse, a peu roulé, garantie franche de tous défauts de

construction. S'adresser à Geor-

## ges Balocchi, entrepreneur, Colombier.

électriques à vendre. S'adresser Ed. von Arx, Peseux.

Deux calorifères très peu usagés, à vendre. L'O-riette. Evole 11.

A VENDRE très bon marché, 1 petit pota-ger à bois, ainsi qu'un petit lit d'enfant. Perrière 4, sur Ser-

rières. A partir de mardi 14 ct.

vente de poires de table «Louise Bonne», 1er choix, à 45 ets le kg. Livraison à domicile à partir de 15 kg. Expédition au déhors par poste ou chemin de fer.

cuire. Prix-courant sur de-mande. Séchoir, Clos-Brochet 17, Neuchâtel. Téléphone 12.39. Provisions d'hiver J'expédie des pommes de terre par sacs isolés ou par vagons,

Poires de garde et poires à



Le soulier le plus pratique pour écurie, fromagerie, jardin, campagne, buanderie, atelier. 10 fois moins cher que le sou-lier cuir. Demandez contre remboursement une paire.

Essayez. vous reviendrez. 38-41 43-48 36-37 4.50 4.80 4.20 Maison d'expédition « OMO »,

Herzogstrasse 60. Berne.

Marque de garantie

CHAMBRES

DIVANS

## Choucroûte de Berne

20 centimes la livre ZIMMERMANN S. A.

AUTOMOBILE Pour cause de cessation de commerce, à vendre tout de suite un ben camion-automo-bile transformable en voiture 7 places, force 25/35. S'adresser Laiterie Jurassieune, Le Locle.



On offre à vendre 5 à 6000 kg.

bon foin récolte de première qualité. — Demander l'adresse du No 234

au bureau de la Feuille d'Avis. Poussette à vendre 25 fr., ainsi qu'une berce, 5 fr. S'adresser Bloch,

A remettre pour cause de santé un commerce de primeurs

fondé depuis 50 ans, dans con-trée florissante de séjour d'é-trangers. Occasion unique pour famille active. Au gré du pre-neur il lui serait remis appartement, écuries, dépôts et accessoires sans frais de reprises .— S'adresser sous chiffres S 1096 L aux Annonces Suisses S. A.,

### Librairie-Papeterie CERE & Cie NEUCHATEL

Téléphone 5.01 Seyon 5 Balthasar, A prendre

on à laisser. . . 4.50 Ch. Diehl. Byzance . 5.75 Maréchal Lord French publicité . . . . 7.50
Nouvelle carte d'Europe au 1/5,000,000 . . 5.—
Henry Lapauze. Les

pastels de la Tour, à St-Quentin . . . 40.-

la plus ancienne et la plus invétérée ne résiste pas à l'em-

véritable agent régulateur des fonctions intestinales. La boîte : Fr. 1.80 Dans toutes les pharmacies.

du pays, très doux à 1 fr. 20-1 fr. 30 le kg. — Crêt Taconnet 42. 1er étage.

A vendre une BALANCE BASCULE 200 kg. à l'état de neuf, une PETITE CHARRETTE

POUSSETTE usagée, ainsi qu'une magnifique SERVIETTE en cuir noir avec serrure. -

S'adresser à E. Aeschlimann, oudry. P 3048 N

20 tables

## 30 chaises à vendre. Ruelle Breton 1. Caloritère

bon état, à vendre à bas prix. S'adresser rue St-Honoré 8, 1er. A vendre de gré à gré le fruit

pommiers de conserves rainettes et autres, ainsi que

poires curé. S'adresser à Mme Vve Isaline Pittet-Duc, à Villars-Bramard, près Henniez. Foin

1requalité, à vendre. M. Weber, ruelle du Blé, Neuchâtel. Jolis modèles de peinture

(fleurs, paysages, portraits) à vendre à prix réduits. St-Nico-las 6, rez-de-chaussée. **Bicyclette** pour homme, torpédo, en très bon état, à vendre. — Livres de Stall (Vie sexuelle) ; de Marden

Santé physique et morale).

Rosière, Parcs 64, 1er, gauche. Demandes à acheter

Vieux dentiers hors d'usage, ainsi que toutes matières d'or et d'argent, sont achetés à de très hauts prix par E. DUBOIS, acheteur autorisé,

7. Place du Marché. On demande à acheter d'occasion tous genres de MEUBLES en bon état, ainsi que potagers

usagés. Paiement comptant. S'adresser Temple, No 1, 2me étage, Peseux (Neuchâtel).

NEUCHATEL Téléphone nº 1240

Teinturerie Lyonnaise Malson de premier ordre fondée en 1886

Décatissage

Nettoyage à sec perfectionné

Usine à vapeur - Installation moderne

Gustave OBRECHT

Fabrique Suisse S. A.

NEUCHATEL Faubourg du Lac, 19-21 et J.-J. Lallemand, 1

Rue du Seyon 7b Saint-Nicolas 10

Spécialités: A COUCHER SALONS SALLES A MANGER, etc.

MEUBLES DE BUREAUX

Téléphone 67 -TRAVAIL SOIGNÉ

## FAITES VOS ACHATS DANS LES MAGASINS DU PAYS

d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse : sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel.

## **LOGEMENTS**

Centre de la ville

A louer logement de 3 chambres à partir du 24 octobre. Prix Fr. 65 par mois. S'adres-ser Etude Favre & Soguel. A louer immédiatement ou

pour époque à convenir, appar-tement de 2 pièces, cuisine et dépendances, à l'Écluse. S'adresser à l'étude Haldi-mann, avocat, Faubourg de l'Hônitel 6 l'Hôpital 6.

A louer DEUX CHAMBRES mon meublées, avec part à la cui-sine. S'adresser, de 10 h. à midi, faubourg Lac, 3, 3me à gauche.

SAARS 15 à louer un appartement

de 6 pièces, avec dépen-dances et jouissance de jardin. Adr. P. Dessoulavy, Côte 8.

### **CHAMBRES**

A louer tout de suite, séparément ou ensemble, DEUX BELLES CHAMBRES contiguës. S'adresser Evole 17,

Jolies chambres indépendan-tes Fb Hôpital 42, 3me. JOLIES CHAMBRES

à un ou deux lits, pour mes-sieurs, Faubourg de l'Hôpital 66, rez-de-chaussée.

A louer, à dame tranquille, jolie chambre indépendante. Demander l'adresse du No 294 au bureau de la Feuille d'Avis. Chambre à louer, au soleil. Faubourg Lac 19, 3me. c. o. Grande chambre chauffable, électricité. Pourtalès 7, 4me. Belle chambre à 2 lits avec pension. Prix 120-150 fr. par

Demander l'adresse du No 290 au bureau de la Feuille d'Avis. Jolie chambre meublée. 1er escalier à gauche, Parcs 45. c.o.

## LOCAT. DIVERSES Domaine et Hôtel

A louer, ensemble ou séparément la propriété de « La Sauges», près Cudrefin, comprenant domaine de 60 poses en un seul tenant et hôtel de bonne renommee.
S'adresser pour visiter la pro-priété à M. Vassaux. syndic. Cudrefin. O F 9730 L renommée.

## Bureau

3 pièces, centre de la ville, à Jouer tout de suite. — Ecrire à A. Z. 261 au bureau de la Feuille d'Avis.

MAGASIN AU CENTRE DE LA VILLE, à louer pour date à convenir. S'adresser Etude G. Etter. not., 8, rue Purry. A louer, pour tout de suite, meublé ou non, un

atelier de peinture Adresser offres à M. Jean Convert, avenue Gare 9. c.o.

A louer près de la Gare, à l'Ecluse, au Tertre et aux Parcs différents locaux pouvant être utilisés comme magasins, ateliers ou entrepôts. Etude Petit-pierre et Hotz. Epancheurs 8.

## **OFFRES**

## Fille de 17 ans

cherche place dans bonne fa-mille, à Neuchâtel ou environs, pour apprendre la langue. Con-ditions: bon traitement et petits gages. Entrée ler novem-bre ou plus tard. S'adresser à M. P. Jaun, Rudenzgasse, Mei-

On cherche pour une jeune fille

(Suisse allemande) place dans une petite famille pour aider dans les soins du ménage et ap-prendre le français. Bons trai-tements préférés à bons gages. S'adresser à Mme Michel, in der Gasse, Goldswil b. Interla-

## **Jeune** fille

parlant anglais, italien et francais, cherche place auprès d'un enfant ou comme femme de chambre. Ecrire, sous chiffres N. A. 313 au bureau de la Feuille d'Avis.

## Jeune fille

parlant l'allemand et le francais, cherche place dans bonne maison particulière comme aide de la maîtresse de maison. — Bons certificats à disposition. F. Siegenthaler, Lichtstr. 21,

## Jeune fille

au courant du service de cham-bre et de salle, cherche place où elle aurait l'occasion d'ap-prendre la langue française.— Adresser offres à Mina Buss-mann, Neustadtstrasse 21, Lu-cerne. P. 8509 Lz.

## **PLACES**

On cherche tout de suite une jeune fille

pour soigner un petit garcon de 2 ans et aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Lecons gratuites.— Offres avec gages demandés à Mme L. Sulzberger - Kühni, Worb p. Berne.

Mme Ad. Petitpierre, à Peseux, demande, pour le 1er no-vembre, une

bonne à tout faire très bien recommandée. Bons gages.

Jeune Fille

de 14 à 15 ans, libérée de l'école, pour aider au ménage. Bonne occasion d'apprendre l'allemand. Bonne vie de fa-mille assurée. Offres à Hans Leibundgut, boulanger, EGER-KINGEN (Soleure). P. 3018 N. On demande, pour le 1er no-

BONNE A TOUT FAIRE propre, sérieuse et active : au courant des travaux d'un ménage soigné.

Demander l'adresse du No 276 au hureau de la Feuille d'Avis. Mlle Petitpierre, Evole 2,

## jeune fille

recommandée, sachant cuire et parlant le français. co Pour un ménage soigné de deux grandes personnes, on de-mande, pour le 1er octobre ou époque à convenir, une SERVANTE

de toute moralité, propre et ac-tive, et sachant cuisiner. — S'a-dresser chez M. Léon Reuche, 123, rue du Nord, La Chaux-de-Fonds. — P. 15663 C.

**JEUNE** 

On demande pour tout de suite

femme de chambre Ecrire avec copies de certifi-cats à Mme de Muralt-Mar-cuard, Montana. J. H. 37116 A. On cherche jeune

sachant bien coudre, auprès de deux fillettes de 7 et 2 ans 1/2. Offres avec références et photographies, Haas, rue Schertlin 16, Bâle. J. H. 10346 X.

Bonne famille d'instituteur, dans joli village du canton de Zurich (Tösstal), cherche jeune fille comme

### volontaire

Bonne occasion d'apprendre la langue allemande. On donne-rait des leçons particulieres. — Offres écrites sous J. D. 310 au bureau de la Feuille d'Avis. On cherche, pour Davos,

bonne cuisinière pour famille privée. Bons ga-ges et bons traitements. Se pré-senter, le matin, Comba-Bo-

Familie de 4 personnes, habi-tant campagne vaudoise, cher-

### femme de chambre faisant lingerie et aimant les enfants. Envoyer références et conditions à Mme Maxime Cour-

voisier, Fleurier. On demande, tout de suite. CUISINIERE

bien recommandée. S'adresser Mme Grand-d'Hauteville, Bella-Vista, Vevey. J. H. 37134 A.

On demande jeune fille

de toute confiance, pour aider au ménage, servir à table et au café. S'adresser Hôtel de Ville, Verrières. ON CHERCHE

pour famille. une Suissesse ro-mande ayant de l'expérience, aimant les enfants. Envoyer offres écrites et certificats, sous E. B. 309 au bureau de la Feuille d'Avis.

## On cherche, dans famille peu nombreuse, une

Cuisinière sérieuse et bien recommandée. Gages 55 à 60 fr. Entrée à convenir. Adresser offres et certi-ficats sous P. 3042 N. à Publici-tas S. A., Neuchâtel.

## **EMPLOIS DIVERS**

On demande une jeune tille

ou personne plus Agée, pour travaux d'atelier. Se présenter de 10 h. à midi ou de 3 à 7 heures, chez M. Lutz-Berger, fabrique timbres caout-chouc, Beaux-Arts 17.

## **JARDINIER**

On cherche, pour l'entretien d'arbres fruitiers, un jardinier connaissant bien la taille. S'adresser, jusqu'au 17 octobre, à Mme Buchenel-Bovet, à Fenin.

Une maison de gros de la pla-ce cherche

## bon comptable

expérimenté, connaissant à fond la comptabilité américaine, de toute confiance; bon correspondant français et allemand exigé, italien désiré. En-trée tout de suite ou à conve-nir. Offres sous P. 3041 N. à Publicitas S. A., Neuchâtel.

## Grand tailleur de guerre

Hôpital 21, NEUCHATEL demande pour Genève, Lausanne et Neuchâtel des ouvriers ou ouvrières habiles, pour gran-des pièces de retournages et des appiéceurs. Personnes ne connaissant pas le français ac-

JEUNE FILLE Suissesse allemande, ayant instruction secondaire et une année d'Ecole de commerce, cher-che place de VOLONTAIRE dans bureau pour se perfec-tionner dans le français. Bonne sténo-dactylographe. Excellents certificats. Prière d'adresser offres écrites, sous chiffres E. W. 308. au bureau de la Feuille d'Avis.

### Offene Dirigentenstelle Der Männerchor «Sänger-

bund ». Serrières, sucht einen tüchtigen Dirigent auf Anfangs November. Anmeldungen sind zu richten bis zum 31. Oktober, an den Präsident: A. Kalten-rieder, rue de Corcelles 2. Pe-

## Je cherche importante maison

pour la représentation, dans le canton de Neuchâtel, d'une nouveauté patentée, pour laquelle j'ai des centaines de meilleurs certificats. Offres avec références à Case postale 15485, OLTEN.

## Suissesse française

diplômée anglais, allemand, cherche occupation comme maîtresse ex-terne dans pensionnat. S'adresser Collégiale 4.

### Un domestique marié pourrait entrer tout de

suite chez Auguste Lambert, Camionnage officiel.

Mécanicien sur étampe mécanique est demandé dans fabrique du Vignoble. Bon sa-laire. Offres écrites, sous chif-fres D. E. 281 au bureau de la Feuille d'Avis.

### Magasinier

Jeune homme de 26 ans, connaissant les trois langues na-tionales, cherche place. Entrée immédiate ou à convenir. — Adresser offres par écrit à A. V. 301 au bureau de la Feuille d'Arie

### Jeune boulanger travaillant seul, connaissant la

pâtisserie, cherche place pour tout de suite. Adresse: M. Georges Metzger, Moulins 2a,

16 ans, grand et fort, cherche place auprès de maître-scieur, catholique, capable, où il pour-rait apprendre la langue francaise. Petite scierie où il au-rait l'occasion de faire les travaux à la main, préférée. Adresser offres sous chiffres B. 8505 A. L. à Publicitas S. A., Lucerne.

On demande

## un domestique sachant soigner et conduire les chevaux. S'adresser à l'Hôtel de la Couronne, à Colombier.

JEUNE HOMME

### allemand) demande (Suisse

place chez boucher, dans le canton de Neuchâtel. Offres sous Rc. 9296 Y. à Publicitas S. A., Berne. J. H. 16859 B.

Couturière

Jeune fille de la Suisse allemande, sortant d'apprentissage, cherche place de conturière, pour apprendre le français. Adresser offres sous chiffres K. 3335 U. à Publicitas S. A., Bienne.

On demande un bon vigneron

pour la culture de 27 ouvriers le territoin d Auvernier S'adresser à J.-E. Cornu, l'Au-rore, à Cormondrèche.

## Tailleur

Jeune homme désirant apprendre à faire grandes pièces, cherche place dans le canton de Neuchâtel, soit ville ou campagne. S'adresser à Fritz Löffel,

## Bon ébéniste

trouverait place stable chez Skrabal frères, fabrication de meubles soignés, à Peseux; BON MENUISIER connais sant éventuellement les machines, trouvera également place stable et bien rétribuée.

JEUNE FILLE

des Grisons, ayant suivi l'école de commerce, cherche place fa-cile dans commerce ou bureau, éventuellement pour le service, où elle se perfectionnerait dans le français. Offres écrites, sous H. F. 307 au bureau de la Feuil-

### On demande une sommelière

expérimentée, connaissant le service de table. c. c. c. Demander l'adresse du No 263 au bureau de la Feuille d'Avis.

## Place demandée

pour Nouvel-An, pour mon fils, pour se perfectionner et ap-prendre le français. On deman-de place chez bon maître con-fiseur de la Suisse française. Eventuellement on ferait échange avec garcon ou fille. Mme Vve Wipf, Confiserie, Winterthour.

Jeune fille intelligente, de bonne famille, Suissesse alle-mande, parlant le français, connaissant la couture, cherche

### gouvernante d'enfants

dans très bonne famille de Neuchâtel ou environs. Adres-ser offres sous chiffres W. 5465 A. L., à Publicitas S. A., Lu-

## **Apprentissages**

## apprenti peintre Rétribution. Adresser les offres écrites sous R. M. L. 295 au bu-reau de la Feuille d'Avis.

## **PERDUS**

Perdu, samedi matin, petite sacoche noire

rue du Seyon ou de la Treille. La rapporter, contre récom-pense, à Villabelle, Evole 38.

## **AVIS DIVERS**

Grande Salle des Conférences

Mercredi 15 octobre à 8 h. 15 du soir

## maladies vénériennes Conférence publique et gratuite

avec projections lumineuses donnée sous les auspices de l'Association suisse pour la lutte contre les maladies vénériennes

par le Docteur R. CHABLE

20me - Concerts - P. BOQUEL

Festivals littéralres à la gloire de la littérature française

THÉATRE DE NEUCHATEL Mardi 14 octobre 1919, à 8 h. 1/2 du soir

Conférence de Madame Sarah-Bernhardt EDMOND ROSTAND et son œuvre

Prix des places: 12, 10, 8, 7, 6, 4, 2 (Droit des pauvres 5% en sus) En vente chez Fætisch Frères THÉATRE DE NEUCHATEL

## Vendredi 17 octobre 1919

l'auteur de La Charrette anglaise et de Monsieur Beverley. PRIX DES PLACES: 4 fr. 50; 4 fr.; 3 fr 50: 8 fr.; 2 fr.; 1 fr. 50.

Pour la location, s'adresser chez Fœtisch Frères S A., Neuchâtel.

PLUS QUE TROIS JOURS les neuvième et dixième épisodes du grand chef-d'œuvre

interprété par le célèbre artiste R. CRESTÉ

CHARLOT cambrioleur Comédie en 2 actes

Prochainement: CARMEN

## Mardi et Mercredi

III Démonstration gratuite des nouvelles machines :: :: à calculer faisant les quatre opérations :: :: (Grand et petit modèle)

Aux DOCKS Rue de la Gare 3 Aux DOCKS 

Programme du 10 au 16 octobre PALACE

SON AVENTURE parisienne, dans

Grande comédie en 3 actes. - Scénario et mise en scène de RENÉ HERVIL. NANTAS

ECLAIR-JOURNAL Emouvant drame en 5 parties tiré de l'œuvre d'Emile ZOLA, actualités et vues documentaires Fuller Pepe déménage

Immense succès de rire.

Employé zuricois

cherche chambre

et pension soignée, dans famil-

bonne couturière

pour garcon, venant en jour-nées. S'adresser Vx-Châtel 17,

rez-de-chaussée.

Au prochain programme: Une œuvre étrange et troublante EL JAGUAR avec, dans le rôle principal, le célèbre acteur japonais Sessue Hayakawa.

## Enseignement de langues modernes

Commencement des cours Pour inscriptions s'adresser 1er Mars 6, IIme

Exposition permanente de MACHINES AGRICOLES des meilleures marques. Pièces de rechange. Atelier de réparations. Soudure autogène. Prix modérés. O. F. 693 N.



Dessins animés.

## Téléphonez au Nº 1004

Ma brochure, dont je me ferai un plaisir de

vous adresser un exem-plaire gratuitement, ex-

plique clairement com-ment vous pruvez vous-

même être guéri, et cela de la façon la plus simple

du monde, en suivant mon

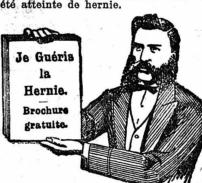
traitement. Je l'ai décou-

vert après avoir souffert moi-même pendant de longues années d'une her-

Je Gueris la Hernie Demandez-moi un Echantillon Gratuit de mon Traitement, ma Brochure et des renseignements complets sur ma

GARANTIE de 5000 FRANCS

Cette assertion n'est pas la conclusion d'une réclame insensée émanant de quelque personnage irresponsable. C'est un fait cer-tain, une déclaration sincère et irrefutable dont la preuve pent tain, une déclaration sincère et irréfutable dont la preuve peut être établie à tout moment par des milliers de personnes guéries non seulement en Angloterre, mais en France, en Belgique et dans tous les autres pays du monde. Quand je dis : «JE GUÉRIS», je ne yeux pas dire que je fournis un bandage, un coussinet, ou tout autre appareil destiné à être porté par le malade d'une façon permanente et uniquement dans le but de CONTENIR sa hernie. NON! JE VEUX DIRE que ma méthode permettra au malade de rejeter tous ces instruments de torture si encombrants et refermers l'ouverture hernière qui s'est faite dans la paroi refermera l'ouverture herniaire qui s'est faite dans la paroi abdominale; elle rendra cette paroi aussi forte et résistante que celle d'une personne jeune, bien portante et n'ayant jamais été atteinte de hernie.



longues annees d'une ner-nie double que mes col-lègues avaient déclarée incurable. Je me suis guéri et je crois qu'il est de mon devoir de faire connaître à tous les grands avantages que j'ai retirés de ma décou-verte. Aujourd'hui, je puis me vanter d'avoir guéri des milliers de hernieux dans le monde entier. de hernieux dans le monde entier.

Nul doute que vous éprouverez un grand intérêt à recevoir, en même temps que ma brochure et un échantillon de mon traitement, des attestations signées de personnes que j'ai guéries radicalement. Ne perdez pas votre temps à dépenser un argent fou pour trouver ailleurs ce que vous offre ma méthode, vous n'en éprouveriez que plus de déception et de désespoir. Décidez-vous aussitôt après avoir lu cette annonce. Ecrivez vos nom et adresse très clairement et lisiblement sur le coupon ci-dessous, découpez-le et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez par retour du et envoyez-le moi immédiatement et vous recevrez, par retour du courrier, gratis et franco, ma brochure, un échantillon de mon traitement et tous les détails et explications voulus sur ma garantie. Ne m'envoyez pas d'argent du tout. Tenez compte seu-

lement que toute lettre pour l'étranger doit être affranchie avec un timbre de 25 centimes. J. H. 30734 C. COUPON GRATUIT Dr. WM. S. RICE (F. 1052), (G.P.O. Box No 5,). 8 et 9. Stonecutter Street, LONDRES, E. C. 4. Angleterre.

Nom Ville

## SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

LA CHAUX-DE-FONDS

Capital: Fr. 100.000 000 - Réserves: 31.000.000

La Société de Banque Suisse reçoit des Dépôts de fonds contre

## Obligations (Bons de Caisse)

pour une durée de 1 à 5 ans ferme, au taux de

Ces Obligations sont remboursables à échéances fixes; elles sont munies de Coupons semestriels. La Banque prend à sa charge

le timbre fédéral. Elle délivre des

LIVRETS DE DÉPOT, 4 %

jusqu'à concurrence de la somme de fr. 20.000

Etude complète de la Cithare et mandoline

le romande, pour le ler novem-bre. — Offres, sous chiffres Qc. 4141 Z. à Publicitas S. A., Zu-rich. J. H. 4382 Z. Etranger demande des On demande, pour tout de

leçons de français S'adresser, par écrit, sous L. S. 312, au bureau de la Feuille

Zurich - Bâle - Genève - St-Gall Lucerne - Glaris - Lugano

Capital et Réserves: Fr. 130,000,000.

en compte-courant, à vue et à terme. contre Bons de caisse, nominatifs ou au porteur, avec coupons semestriels, au

taux de 5 % à 3 ans

Rue du Pommier 8

4 3/4 % à 1 et 2 ans sur LIVRETS DE DEPOTS rapportant 4 %

Toutes opérations de banque et de

RICHEME FRÈRES professeurs

- Tenue - Maintien  $oldsymbol{ extit{Danse}}$ 

Cours de

## Danse - Tenue Callisthénie

Miss Rickwood reprendra le 25 octobre. Pour prospectus et renseignements, s'adresser Place Piaget 7.

**AVIS MÉDICAUX** 

## Ex-Chef de Clinique chirurgicale du professeur E. Pagenstecher Chirurgie générale

Maladies des femmes

Voies urinaires

Terreaux 8. - Tous les jours de 10 à 11 h. et de 2 à 4 heures.

Monsieur et Madame

Neuchâtel, le 13 octobre Neu 1919.

est un organe de publicité de 1er ordre.

**OFFICIERS** Section de Neuchâte MARDI 14 ct. à 8 h. 1/4

Société fédérale

AU LOCAL Café de la Poste 1er étage CONFERENCE:

Gaz toxiques et Moyens de Protection

III

par M. le Capitaine BAULER Officier du Service de Protection contre les gaz, à la 2me Division. 

Les cours pour enfants et adultes du prof.

commenceront dès le 20 oct, Renseignements et ins-Institut Evole 31a

G. Gerster

Prospectus - Téléphone 12.34 Pension avec ou sans cham-bre. Beaux-Arts 7.

## B. KUFFER-BLOCH

Rez-de-chaussée

IL EST PRUDENT de ne pas s'engager dans des affaires, dans des relations ou des amitiés nouvelles sans sou-mettre à l'examen graphologi-que une lettre de la personns sur laquelle on désire se renselgner. Examen à fr. 5.— contre rembourseemnt. E. Muller, gra-phologue, Case 10875, Fusterie, GENEVE. J. H. 37127 A.

Frauenfeld - Kreuzlingen Horgen, Oerlikon, Romanshorn, Weinfelden

Nous recevons des dépôts de fonds :

change aux meilleures conditions.

Institut d'Education Physique

Gymnastique - Culture physique Sports de défense

Les cours et leçons recommenceront prochainement Renseignements et inscriptions à l'Institut -: 

> absente jusqu'au 15 octobre

> > MALADIES des YEUX et OREILLES du NEZ et de la GORGE Docteur LADAME

Téléphone 8.20

Vendredi 3-5 h. Remerciements

Mardi et mercredi 9-10 h.

Alexis BREGUET et famille, profondément touchés des nombreux temoignages de sympathie, reçus à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, remercient bien sincèrement toutes les personnes qui y ont pris part.

 $La\ FEUILLE\ D'AVIS$ 

DE NEUCHATEL

Clinique privée, Crêt Taconnet 36 Téléphone II.55

Sec (légèrement doux).

Succi de Deutz & Geldermann

MAISON FRANÇAISE FONDEE EN 1838

Agent dépositaire:

E. COURVOISIER-DUBAT, à NEUCHATEL

# Confections

Par suite de grands stocks achetés dans diverses fabriques il m'est possible d'offrir de toutes belles confections aux prix les meilleur marché.

MESDAMES! PROFITEZ! pendant qu'il y a du choix

500 manteaux pour dames

en drap chaud, grand col, ceinture, 67.50, 58.—, 49,50 45.— 39.50 en drap extra fin, grand chic, 120.—, 100.—, 85.— 75. en velours de laine, dont certains doublés soie, au choix 110. Manteaux pour fillettes dans toutes les grandeurs

100 costumes pour dames

en gabardine, tricotine, serge, grand chic, 140.-, 120.- 100 en petit drap couleur, façon moderne, 78.— 65.-

1200 blouses pour dames

en molleton chaud, 10.50, 9.25, 8.75, 7.90, 7.25, 6.75 5.90 en monsseline laine, très chic, 15.50, 13.75, 12.50 11.25 en soie, très élégantes, 22.50, 19.50, 17.75, 15.— 13.50 en laine, grande mode, 25.—, 21.—, 18.— **16.50** en noir, laine, mousseline laine, satin.

200 jupes pour dames

en gabardine, tricotine, serge, 52.-, 45.-, 38.- 32.en cheviote, exceptionnel, seulement bleu, en petit drap couleur, 27.50, 25.—, 22.— 16.50

Robes en laine et soie pr dames

en crépon laine, très élégant, 49.50, 42.50 37.50 en soie et crêpe de Chine en serge ou gabardine, belle qualité, 110.-, 95.- 68.-Jaquettes, tricotées laine, pour dames, 58.—, 49.50, 42.—, 37.50, 35.— 29.50 Un lot de jaquettes tricotées, couleurs diverses, 15.—

Notre vente de tissus continue Nouveaux lots gabardine, 140 centimètres de large, 8 couleurs différentes, le mètre 10.90

Jules Bloch, Neuchâtel Soldes et Occasions

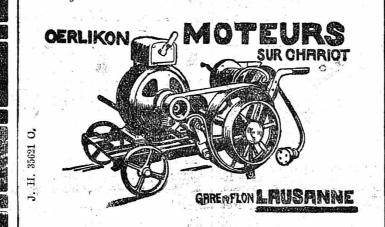
AY - REIMS

eau chaude, vapeur, électricité

Fourneaux - Potagers - Bains - Buanderie

PREBANDIER, Neuchâtel

RENSEIGNEMENTS - PROSPECTUS à disposition Téléphone 729



Le véritable

Soulier de montagne imperméable MAISON DE CHAUSSURES J. KURTH Place de l'Hôtel de Ville (

Avant l'hiver

une bonne précaution à prendre est de faire une cure de

le meilieur dépuratif connu qui, en débarassant le corps des impuretés qu'il contient, rend capable de supporter les rigueurs de notre climat. En outre:

il quérit les dartres, boutons, démangeaisons, clous, eczémas, etc; il fait disparaître constipation, vertiges, migraines, digestions il parfait la guérison des ulcères, varices, plaies, jambes ouvertes;

La Boîte fr. 2.- dans toutes les pharmacies. A Neuchâtel: Pharmacies, Bauler, Bourgeois, Donner, Jordan, Tripet et Wildhaber — à Corcelles: Leuba — à Colombier, Tissot.

il combat avec succès les troubles de l'âge critique.

Pour les Vendanges Achetez les chaussures

durables et bon marché Pr hommes, Fr. 30.— à 37.50 Pr dames, » 22.— à 29.50

Atelier de réparations Ressemelage pr hommes, Fr. 7.— Ressemelane pr dames » 5.50

Ant. Monzani, Peseux. Téléphone 127

PAPETERIE CENTRALE IMPRIMERIE

**A. Besson**, Neuchâtel Grand' Rue 4

(Rue de l'Hôpital) Grand choix et prix modérés dans tous les articles Spécialité: Cartes de visite depuis fr. 2.50 le cent Timbres-poste pour collec-tions. Escompte neuchâtelois et J. 5 %. 

NEUCHATEL

Caissettes raisin

Lampes électriques de poche

avec pile de 12 heures ou avec accumulateur. Piles 12 et 24 heures, A. Grandjean, Neuchâtel

pour dames 40.-, 50.-, 60.-, 70.- à 375.pour messieurs 68.-, 75.-, 90.- à 250.les plus bas prix

VUARRAZ & Cie. Neuchâtel Rues Saint-Maurice et Saint-Honore

Mardi et mercredi il sera vendu en gare de Neu-

POMMES

rainettes pour encaver aux prix de 20 et 23 cent. le kilo.

La Ménagère PLACE PURRY 2



châtel un vagon de

Timbres-escompte

Bouillottes et Cylindres à eau chaude SCEAUX A CHARBON

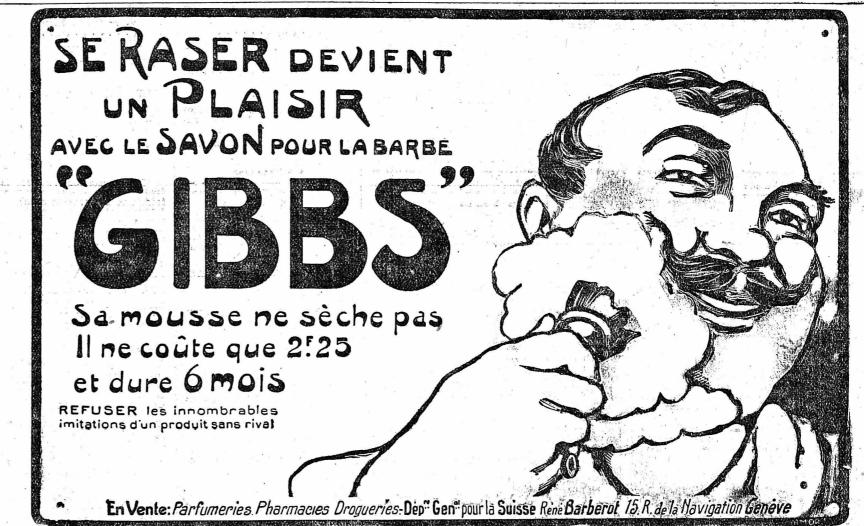
SCEAUX TAMISEURS

## **ÉCRITEAUX**

Grand format sur carton sur papier sur carton

#9<del>99999999999999999999999999999</del>

sur papier AU BUREAU DU JOURNAL



## Achetez les marchandises suisses

EBUILLETON DE LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

## NEIGE SUR LES PAS

Henry BORDEAUX

Et la mère et le fils restèrent quelques instants enlacés. Cette douleur d'homme, qui déferlait depuis des jours comme une vague sans repos qui cherche le rivage où s'allonger, avait trouvé son port.

Il goûta ce repos éperdument, comme il avait goûté sur l'arête du Velan le vin et le pain du père Sonnier, puis, se redressant à demi, il voulut se confier et de nouveau s'arrêta.

- Non, non, vous ne pouvez pas comprendre.

- Qu'en sais-tu, Marc ? Une maman ne com-

prend-elle pas toujours? Il chercha par où commencer et se décida: - Avant de partir j'avais relu sa lettre, celle où elle parlait de la petite. Ainsi j'ai emmené Juliette. Là-haut, quand nous sommes arrivés, on m'a annoncé qu'on la sauverait, mais que je ne pourrais pas la voir tout de suite. Je pensais trouver une mourante. Il eût mieux valu, pour

moi, qu'elle fût morte en effet. - Oh! Marc, et pour elle?

Et pour Juliette, et pour toi-même plus tard? - Si vous l'aviez vue, maman, avec son bandeau, son pauvre visage de sang et de misère, et ses cheveux coupés, - vous savez, ils lui ont coupé ses beaux cheveux! — qu'est-ce que je pouvais faire?

Reproduction autorisée pour tous les journaux ayant un traité avec la Société des Gens de Lettres.

- Mais lui pardoner. Ne l'as-tu donc pas fait? - Oh! il était bien question de pardon, en vérité, j'ai senti d'un coup tout ce qu'elle avait souffert pendant son martyre dans la montagne. J'aurais voulu la prendre, la guérir, la réparer comme un joujou qu'on a cassé. Elle avait l'air, dans son lit, d'une petite chose si douloureuse. J'étais heureux, j'étais joyeux qu'elle fût là, vivante, et de pouvoir lui faire du bien.

- Tu vois! - Attendez! Je l'aimais, comment vous dire? pas comme on aime d'habitude : l'amour, c'est toujours un mélange de ce qu'il y a en nous de meilleur et de pire, de plus dévoué et de plus égoïste, et, dans le mien, il n'y avait plus que le meilleur de moi. C'était comme un miracle en moi. C'était divin.

- Tu vois, Marc. Ton bonheur est revenu.

- Attendez. Je connais la paix. C'était trop beau. Cela ne pouvait pas durer. Ah! dans ce drame de leur accident, il y a eu des détails affreux, et, peu à peu, ils me sont revenus à la mémoire. Quand on est arrivé à leur aide, lui était mort, et elle était couchée sur le cadavre. Ils ne faisaient qu'un : entendez-vous. « Ils ne

faisaient qu'un »; je les vois toujours ainsi. Et, redressé tout à fait, il suivait du regard l'atroce vision. Sa mère essaya de le calmer, de le distraire:

- C'est du passé. C'est de la mort. Ne retourne pas en arrière, Marc, je t'en prie. - Et je suis allé visiter le lieu même de leur

- Pourquoi as-tu fait cela?

- Pour mieux me souvenir, pour mieux

- Ah! Marc, il ne faut jamais aller au-devant de sa souffrance. C'est mal. Pourquoi la tourmenter, elle, raviver ses remords?

naissez-vous si mal? Nous n'avons jamais parlé du passé. Nous n'en parlerons jamais. Je le - Jamais ? Vous avez pu ? Oui, c'est mieux, c'est bien mieux. - Mais nous n'avons pu l'abolir. Moi, du

moins: elle, je ne sais pas. Elle, comment pourrait-elle l'oublier? - On se détourne de ses fautes, Marc.

- J'en suis à me demander si c'est une faute. J'ai la sensation qu'elle appartient pour toujours à l'autre, que je profane une tombe sacrée, leur amour. Elle, je ne l'ai pas embrassée. J'ai seulement touché des lèvres, une fois, son front bandé. Elle n'est plus belle, ses cheveux sont coupés. Je l'aime ainsi. Un jour, bientôt, elle redeviendra ce qu'elle a été. Alors alors, que sera-t-il de nous? Vous voyez, c'est impossible. Mais non, maman, vous ne pouvez pas comprendre. Il ne faut pas que vous soyez mêlée à ces tristesses. Oui, vous, êtes une sainte. Vous ne connaissez pas ce qu'il y a de trouble en nous. Comment pourriez-vous comprendre toutes les sombres choses qui sont dans

l'amour? Le cœur percé de cette détresse, Mme Romenay, se levant, prit dans ses mains la tête de son fils assis, comme pour l'empêcher de la voir, et doucement elle murmura:

- Tu te trompes, Marc, sur moi... Je t'assure que tu te trompes.

Il ne la voyait pas, mais la voix de la vieille femme était si changée, qu'interdit il hésita une seconde, puis, se débarrassant de l'étreinte qui le retenait, il se trouva debout en face d'elle, dans un état d'étrange exaltation.

- Ah! non, maman, pas cela! Pas cela. C'est déjà bien assez de l'autre. Je ne le lui pardonnerais jamais, à elle, si je perdais, à - Je ne l'ai pas tourmentée, mère. Me con- cause d'elle, ma foi en vous.

Elle n'avait pas bougé devant cette tempête:

- Que crois-tu donc, Marc?

- N'est-ce pas, maman, je ne dois rien croire? Vous alliez pousser la charité pour Thérèse jusqu'à vous accuser, vous! J'ai senti cela dans votre voix. Mais vous n'avez pas pu. C'était absurde. J'ai honte maintenant du soupçon qui m'a traversé.

Elle se cacha quelques instants le visage, et il devinait bien toute la gravité de ce geste et de ce silence, mais, quand elle écarta les mains, il revit, rasséréné, cette paix des chers yeux clairs qu'il aimait. Cenpendant elle dit simplement:

 Ecoute-moi. De nouveau il se jeta dans la révolte:

- Je ne veux pas vous écouter.

Et pour l'arrêter définitivement, pour couper court à une confession qui, dans sa pensée, ne pouvait être qu'un sacrifice, il employa, il osa employer le terme précis, le terme cru qui la ferait sûrement reculer:

- Jamais, jamais. Vous êtes sans tache, vous Vous n'avez été la maîtresse de personne. Assez, je vous en prie.

Elle recula, en effet, malgré elle, épouvantée par l'expression qu'elle n'avait pas prévue. - Oh! Marc, jamais! cela, je te le jure!

Mais sa protestation tardive eut un résultat inattendu. Marc l'appliqua instantanément à sa propre tragédie:

- Vous vovez! A cette seule idée vous vous indignez. Votre indignation, c'est la condamnation de Thérèse. Il y a un abîme entre elle et vous que rien ne peut combler. Je vous ai bien dit quqe vous ne pouviez pas nous comprendre.

- Mon Dieu! mon Dieu! supplia la vieille femme, inspirez-moi. Il ne veut pas m'écouter, et il ne sait pas que s'il m'absout il peut bien aussi absoudre sa femme,

Et, sur cette prière, elle se tourna vers lui:

- Tout à l'heure, tu m'as beaucoup peinée sans le vouloir. Je te rappelais ton enfance, et tu t'es souvenu que je te tenais à distance quand tu étais petit. C'est vrai, je n'ai pas été toujours une bonne mère.

- Oh! maman.

- Quand on est jeune, vois-tu, on exige trop de bonheur, on n'en a jamais assez. - Non, non, vous étiez très malheureuse. Je

le sais. Ah! si vous aviez besoin d'excuses, vous! Mais vous n'en avez pas besoin. Mon - Ne parlons pas de ton père. On n'a d'ex-

cuses que dans sa faiblesse. On n'est pas délié de ses serments. Je ne veux pas amoindrir ma faute.

Elle se traitait comme une criminelle. Sa conscience élargissait la blessure que cette faute lui avait faite au cœur.

... Tandis que Philibert Romenay, l'architecfe à la mode, l'organisateur de toutes les fêtes, de tous les spectacles d'art, affichait triomphalement dans tout Paris ses conquêtes, ne se contentait pas de la délaisser, mais la bafouait en public, un jeune homme de leurs relations s'était épris d'elle pour sa mélancolie prématurée, son air de jeune fille qu'un deuil prive de danser, pour tout ce qu'il y avait en elle de jolie ardeur enfantine brisée trop tôt et sans raison. Avec des précautions infinies, comme s'il avait peur de la meurtrir à cause de ses yeux purs, de sa candeur si apparente, il l'avait accoutumée à sa présence, à sa sympathie, à une sorte de complicité dans les conversations, dans les goûts, dans les préférences.

(A suivre.)

### Les intrigues allemandes

BERLIN, 12. - D'après la « Freiheit », un an contrat en bonne et due forme a été signé à Berlin le 25 septembre entre le plénipotentiaire du gouvernement de la Russie occidentale à Mitau, nommé Biskupski, et la banque J.-P. Morgan, de Berlin, par lequel cette dernière accorde au dit gouvernement un prêt de 300 millions de marks, garanti par tous les biens, meubles et immeubles du dit gouvernement dans les territoires à lui soumis dans le présent et dans l'avenir, dans la conviction que ce gouvernement pourra ramener l'ordre dans toute la Russie. Le prêt sera transformé plus régulièrement, et la maison Morgan aura le droit d'établir des agences centrales à Moscou et à Pétrograd.

Il résulte de cette révélation de la « Freiheit > que la permanence des troupes allemandes en Courlande n'est pas un simple phénomène d'insubordination militaire, mais ferait partie d'un plan évidemment cher aux légitimistes et aux nationalistes allemands pour assurer à l'Allemagne non seulement les provinces baltiques mais aussi la plus grande influence dans la Russie restaurée de demain. Il s'agirait donc à Mitau d'une intrigue russo-allemande. La preuve de cette intrigue est fournie par la conduite du général Bermond, qui commande une des unités allemandes qui se refusent à évacuer la Courlande. Le général Bermond a fait cause commune avec le gouvernement de Mitau, et en qualité de général de ce gouvernement, a envoyé à Berlin une note contresignée par le président du dit gouvernement, le sénateur Schlen.

Dans cette note, qui ne manque pas d'une certaine ironie, le général Bermond remercie l'Allemagne pour le puissant secours que les troupes allemandes ont apporté à la cause

russe antibolchéviste, mais puisque ces troupes ont été retirées, il annonce les avoir remplacées par des volontaires. Il ne paraît pas que beaucoup de Russes participent au gouvernement dit de la Russie occidentale et qui a son siège à Mitau. En effet, d'après les informations de l'agence lettone, le général russe Judenic, reconnu comme commandant du front occidental, ne serait pas d'accord avec le général Bermond. L'action de Mitau, présentée comme russe, serait menée par les barons allemands de la Baltique et aurait pour but de restaurer la monarchie en Russie et peut-être aussi en Allemagne.

Le gouvernement de Berlin fera tout ce qu'il pourra pour obtenir l'évacuation de la Courlande, mais la situation dans les provinces baltiques ne s'éclaircit pas et l'évacuation réclamée par l'Entente n'avance pas comme elle devrait. Noske, interpellé à l'Assemblée nationale, n'a pas pu donner des assurances précises; il a repoussé le conseil de couper les ravitaillements de vivres aux soldats rebelles dans la crainte qu'affamés, ils ne saccagent la Courlande. Quant aux intrigues avec le gouvernement russe occidental, le ministre des affaires étrangères Muller a déclaré que le gouvernement allemand n'en savait rien.

REVAL, 12. - Le général Soots, chef d'état-major du général Laidoner, commandant supérieur des forces esthoniennes, a fait les déclarations suivantes au sujet de l'attaque des troupes esthoniennes:

«La situation est sérieuse, parce que les troupes lettones ne se sentent pas suffisamment organisées et il leur est difficile, sans aide, de résister aux troupes de Bermond et de von der Goltz, bien armées et supérieures en nombre. La situation de la Courlande facilite les intrigues réciproques des commandants allemands et russes en Courlande.»

Le journal esthonien «Wabamaa» pense qu'une nouvelle guerre se produirait si la politique pangermaniste d'Orient pouvait renaître avec l'aide d'une grande Russie restaurée. L'Entente doit montrer leur vrai visage et déchirer le voile qui recouvre les Bermond, les von der Goltz, les Guthekof et les Denikine, afin de mettre fin aux vœux pangermanistes et panrusses.

## LETTRE DE BELGIQUE

(De la « Revue »)

Lorsqu'on fera un jour le bilan de la guerre, on devra mentionner en bonne et due place les changements opérés dans l'échiquier politique et l'orientation nouvelle des esprits. Aux trois partis belges dont nous avons parlé, vient s'en ajouter un quatrième, qui s'intitule parti économique et qui pourrait bien forcer les autres, du moins les catholiques et les socialistes, à modifier leur manière de voir. L'histoirs de la formation de ce parti est assez intéressante et vaut la peine d'être contée.

Lorsque la guerre éclata, que les usines durent fermer leurs portes et renvoyer leurs ouvriers, une foule de gens se trouvèrent dans l'impossibilité de payer leur loyer. D'un commun accord, propriétaires et locataires s'entendirent pour remettre le règlement des comptes après la guerre. Toutefois, il fut entendu, et les Allemands eux-mêmes eurent à faire observer cette règle, que ceux qui le pouvaient devaient payer le prix intégral de leur location. L'armistice conclu et le gouvernement du Havre rentré à Bruxelles, les propriétaires réclamèrent ce qui leur était dû. Il y en eut qui commirent des pressions peu louables sur de pauvres diables dénués de tout, même sur des soldats qui depuis plus de quatre ans avaient monté la garde

au bord de l'Yser; d'autres se montrèrent charitables et patients et attendirent du gouvernement les décisions propres à rétablir une situation acceptable. D'autre part, les ouvriers, même ceux qui n'avaient jamais chômé, se montrèrent peu disposés à payer ce qu'ils devaient et comptaient sur la présence au gouvernement de trois socialistes pour voir leurs dettes effacées d'un trait de plume. Il faut dire que parmi les propriétaires, il n'y a pas que des riches ou des capitalistes, il y a beaucoup d'ouvriers, travailleurs et économes, qui au lieu de déposer leur épargne à la banque, ont préféré acheter ou faire construire des maisons. Il en est qui après avoir peiné trente ou quarante ans dans la mine, vivaient des revenus de leurs immeubles.

Or la vie de ces malheureux - les plus intéressants de tous - a été très dure pendant la guerre, et ils avaient le droit d'espérer que les pouvoirs publics s'occuperaient d'eux avec sollicitude. Que fit le gouvernement? Il bâcla une loi qui impose aux propriétaire de garder leurs locataires jusqu'au 31 décembre 1920. Ces derniers peuvent quitter de leur plein gré la maison qu'ils occupent, mais on n'a pas le droit de les mettre à la porte, même si pendant la guerre ils ont laissé l'immeuble dans un état qui nécessite de sérieuses réparations. S'ils sont insolvables, la loi les exonère du paiement de l'arriéré, et s'ils sont en situation de payer, le juge peut exiger d'eux un arrangement amiable avec leurs propriétaires. Mais la procédure est si longue et si coûteuse que beaucoup y renoncent.

Voici un fait qui en dit plus long que toutes les explications. Un locataire de Jumet, près Charleroi, a été exonéré totalement par décision du juge (socialiste). Or cet homme, âgé de 45 ans, n'a pas cessé de travailler pendant la guerre, et avec ses deux fils et sa fille, sa famille dispose d'un revenu de 47 fr. 50 par jour.

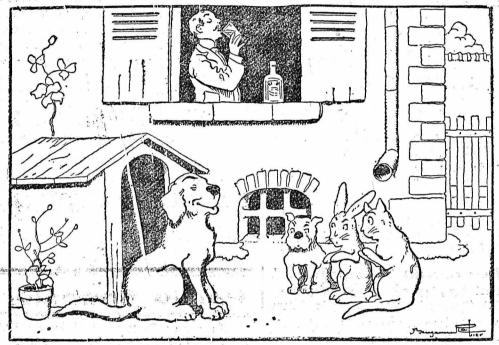
Le propriétaire est un ouvrier mineur sans fortune, dont la maison louée représente une bonne partie de son avoir. Et le journal qui raconte ce fait - et plusieurs autres du même genre - conclut en disant qu'il ne sera pas besoin du concours des Russes pour implanter le bolchévisme en Belgique.

Il faut ajouter, pour être impartial, que le propriétaire peut augmenter du 30 % le prix de son loyer. Mais qu'est-ce que cela pour couvrir toutes les pertes résultant de la guerre, auxquelles il faut ajouter les frais de réparation

Cette façon d'agir du gouvernement et surtout de M. Vandervelde, auteur responsable de la loi, a soulevé dans toute la Belgique une indignation profonde. Tous ceux qui se sont sentis lésés dans leurs intérêts légitimes se sont rapprochés et ont fondé le parti des propriétaires ou parti des classes moyennes qui changeant une seconde fois de nom, s'appelle aujourd'hui le parti économique. Il mène une active propagande dans le pays et tient meeting sur meeting. Il a fondé un journal qui, après plusieurs avatars, se nomme maintenant « L'Equité ». C'est l'organe des petits propriétaires, des petits patrons et petits industriels, des voyageurs de commerce et des fonctionnaires, des petits rentiers, des hommes de lettres et des cafetiers. Ceux-ci se sont joints à ce groupement pour protester contre la loi qui supprime l'alcool en Belgique. Tous ces groupements font une belle phalange qui jouera certainement un rôle intéressant au moment des élections générales. La seule question qui se pose est de savoir si ce quart parti marchera sous sa propre bannière ou s'unira au parti libéral, le seul qui puisse lui assurer le maximum de rendement. Nous aurions alors à faire à un bloc compact qui donnera du fil à retordre aux catholiques et aux socialistes. C'est ce qu'un avenir prochain nous montrera.

## FAVORISEZ LES INDUSTRIES SUISSE

## DES ANIMAUX



LE CHAT. — Quelle mine a le patron!

LE CHIEN. — Il est comme cela depuis qu'il prend du GOUDRON-GUYOT pour se fortifier les bronches et la poitrine.

L'usage du Goudron-Guyot pris à tous les repas, à la dose d'une cuillerée à café par verre d'eau, a uffit, en effet, pour faire disparaître en peu de temps le rhume le plus opiniatre et la bronchit e la plus invétérée. On arrive nième parfois à en rayer et à guérir la phtisie bien déclarée, car le goudron arrête la décomposition des tubercules du poumon, en tuant les mauvais microbes, car les de cette décomposition.

crobes, cause de cette décomposition.

Si l'on vaut vous vendre teleou tel produit au lieu du véritable Goudron-Guyot, méfiex-vous, c'est par interêt. Il est absolument nécessaire, pour obtenir la guérison de vos bronchites, catarrhes, vieux rhumes négligés et « a fortiori » de l'asthme et de la phtisie, de bien demander dans les pharma cies le véritable Goudron-Guyot. Afin d'éviter teute erreur, regardez l'étiquette:

celle du véritable Goudron-Guyot porte le nom de Guyot imprimé en gros caractères et sa signa-ture en trois couleurs : violet, vert, rouge, et en biais, ainsi que l'adresse: Maison FRERE 19, rue Jacob, Paris. G. VINCI, Agent général pour

la Suisse, Rue Gustave Revilliod, 8, Genève.
Prix du Goudron-Guvot: fr. 3.50 le flacon.
Le traitement revient à 10 centimes par jour

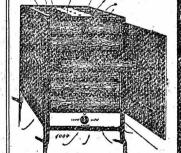
et guérit.

P.-S. — Les personnes qui ne peuvent se faire au goût de l'eau de goudron, pourront remplacer son usage par celui des Capsules-Guyot au goudron de Norvège de pin maritime pur. en prenant deux ou trois capsules à chaque repas. Elles obtiendront ainsi les mêmes effets salutaines de la contraine per servicione de les mêmes effets salutaines de la contraine per servicione de la contraine per servicione de la contraine per servicione de la contraine de la contrai res et une guérison aussi certaine. Prix du fla-con: fr. 2.50. J. H. 32,000 D. J. H. 32,000 D.



Demandez prospectus et conseils pratiques chez les Fabricants Zurich

othestrasse 18



SUPPRIME LES

D'ESTOMAC

en régularisant les fonctions digestives

Il arrive fréquemment que l'estomac, fatigué par la médiocre qualité des aliments, refuse d'accomplir sa mission et provoque de douloureuses contractions, des aigreurs, des crampes, etc.

Dans ce cas il y a urgence à laisser se reposer l'estomac en le mettant au régime du Phoscao, dont la digestion ne nécessite aucun effort et qui est toléré par les estomacs les plus délicats,



Grace à sa composition spéciale qui en fait un aliment complet, Le PHOSCAO puissant reconstituant est conseillé par les

médecins aux Anémiés, Convalescents, Surmenés, Vieillards. Ajoutons que le PHOSCAO par son goût délicieux, constitue le plus exquis des déjeuners pour les bien portants comme pour les malades.

L'usage en est économique puisque la boîte de Fr. 3.50 suffit pour 15 jours ENVOI GRATUIT

d'une boîte d'essai En vente: Pharmacie Bauler, magasins Petitpierre, Magasins « Mercure », et toutes pharmacies, drogueries, épiceries.

Dépôt général pour la Suisse: RENÉ BARBEROT - 15, Rue de la Navigation - GENÈVE

## Comptoir Français d'Orfèvrerie

Bijouterie - Joaillerie - Objets d'Art

Chs HOFER-GUYE, Agent Général Le Vigner, PESEUX, (Neuchâtel)

Orfèvrerie de Table et d'Hôtel, en métal argenté. et argent. - Contellerie. Réparations. - Réargentures. - Grès Flammés. 

## Radridue de Draps

(Aebi et Zinsli) a Semmwald (Ct. de St-Gall) fournit à la clientèle privée des excellentes étoffes pour DAMES et MESSIEURS laine à tricoter et couvertures. On accepte aussi des EFFETS USAGES DE LAINE et de la laine de moutons. Echantillons franco. J. H. 1508 St.



8, Rue de l'Hôpital Neuchâtel

MESSIEURS

Sur mesures et confectionnés

HALLE AUX CHAUSSURES

## Choix incomparable en CHAUSSURES

- pour la Ville et le Sport -

Articles élégants et solides 5 % d'escompte N & J. 

Vient d'arriver Grande baisse, presque les prix d'avant-guerre

Thermomètres pour la fièvre. Seringues diverses Canules verre en tous genres, Doses - Eprouvettes, etc.

au Magasin J.-F. REBER, bandagiste au bas des Terreaux 8. Neuchâtel

0.35 cent. le litre

Zimmermann S. A. Horlogerie-Bijouterie Pl-Cr PIAGET 7, rue des Epancheurs Pendules neuchâteloises

à vendre

H. BAILLOD NEUCHATEL



Armoires à fruits Récipients à pommes de terre



VOLAILLES pour la ponte, les meilleures pondeuses Prix courant gratis MARCHAL Morat

étroites

pour dames ga partir de fr. 3. Modèles exclusifs

## 

bonbonnes de 10 litres au prix du jour

Livraison à domicile G. SCHAUB Clos-Brochet 17. NEUCHATEL

Téléphone 1239

Sigarettes Nadir en pur Tabac d'Orient NADIR Nº12081 Paguetages € PUR TABAC D'ORIENT № 100 rouge Nº 120 Violet Nº 140 brun " " I,40 Nº 160 lilas . , I,60 Spécial bleu 0,2, Saumon

Paulier frères & Cé

GRANDSON

# Magasin ROSE-BUYGT

Bonnaia: Ilamerca al alinearia co abais THERIONE 135 NEUCHAILEL BEARCHEUR Hareiarids as tracella (o) =

SUR TOUTES NOS

Mesdames! Notre vente est basée sur le principe d'un grand chiffre d'affaires avec un

bénésice minime

Comparez nos qualités et prix et vous verrez qu'en faisant vos achats chez nous, vous trouverez des avantages incontestables! Nos rayons sont richement assortis en:

BONNETERIE

**※LINGERIE** ※

MERCERIE M

**※ TABLIERS** ※

JAQUETTES TRICOTÉES p' dames et enfants

MATINÉES, véritable Pyrénées, dep. Fr. 32.--

Voir nos étalages

## POLITIQUE

### comment sera mis en vigueur le traité de Versailles

Le Sénat et la Chambre ayant, l'un et l'autre. adopté le projet de loi portant approbation du traité de paix conclu à Versailles le 28 juin 1919, la loi par laquelle « le président de la République est autorisé à ratifier et à faire exécuter s'il y a lieu » ce traité, sera promulguée incessamment au « Journal officiel ».

Cette promulgation sera le premier d'une série d'actes qui doivent être accomplis avant que le traité de paix avec l'Allemagne puisse entrer en vigueur, et qui, d'ailleurs, peuvent être accomplis très rapidement.

Premier acte: promulgation de la loi autorisant le président de la République à ratifier le traité. La promulgation de la loi qui contient l'autorisation parlementaire, ne doit pas être confondue avec la promulgation du traité luimême, laquelle ne peut intervenir qu'ultérieurement, après l'échange matériel des signatures des chefs d'Etat. En conséquence, la loi d'autorisation ne contiendra pas en annexe le traité, mais comportera une formule disant: «Le texte du traité sera promulgué officiellement après l'échange des ratifications des puissances contractantes >.

Second acte: ratification par M. Raymond Poincaré, qui appose sa signature au bas d'un texte du traité.

Troisième acte : dépôt au ministère des affaires étrangères des instruments diplomatiques constatant l'approbation du traité par les chefs d'Etat. La ratification par le président Ebert, au nom de l'Allemagne, est parvenue depuis plus de deux mois au quai d'Orsay: le gouvernement allemand avait fait imprimer un texte spécial du traité de paix, au bas duquel le président Ebert apposa sa signature et son sceau. Les instruments diplomatiques signés par le roi George d'Angleterre et le roi d'Italie sont attendus tout prochainement à Paris.

Quatrième acte: dépôt des ratifications et procès-verbal constatant ce dépôt. Cette opération sera effectuée aussitôt que seront réunis au quai d'Orsay les quatre instruments diplomatiques constatant la ratification du traité par l'Allemagne d'une part, et par trois des principales puissances alliées et associées (France, empire britannique, Italie) d'autre part.

Cinquième acte: promulgation du traité. Le premier procès-verbal de dépôt, des ratifications ayant été dressé, le traité sera promulgué en France par un décret spécial inséré au ✓ Journal officiel » et dont l'article premier sera ainsi rédigé : « Le Sénat et la Chambre des dé-> putés ayant approuvé le traité signé le 28 > juin 1919, à Versailles, entre la France..... et > l'Allemagne, et les ratifications de cet acte > ayant été échangées à Paris, le...., le dit trai-» té, dont la teneur suit, recevra sa pleine et » entière exécution. »

Sixième acte: mise en vigueur du traité. Aux termes de la conclusion du traité de Versailles, la mise en vigueur suit immédiatement le premier procès-verbal de dépôt des ratifications. Il est dit, en effet, que « dès ce premier procès-verbal, le traité entrera en vigueur entre les hautes parties contractantes qui l'auront ainsi ratifié; pour le calcul de tous délais prévus par le présent traité, cette date sera la date de mise en vigueur ; à tous égards, le traité entrera en vigueur pour chaque puissance à la date du dépôt de sa ratification ».

Cette série de formalités pouvant s'accomplir très rapidement, on peut prévoir que le traité de Versailles entrera en vigueur dans le courant de la semaine.

## Le jeu des notes

PARIS, 13. (Havas.) - Les puissances alliées et associées ont fait parvenir par l'intermédiaire de Foch la note suivante au gouvernement allemand au sujet de l'évacuation des provinces baltiques:

Quand le gouvernement allemand affirme que les mesures prises par lui doivent l'absoudre de l'accusation d'avoir négligé de remplir les obligations d'honneur fixées par les clauses de l'armistice, il est nécessaire de mettre en évidence que les ordres du gouvernement allemand, malgré les demandes et les remontrances répétées des gouvernements alliés et associés, ont été différés si longtemps que le gouvernement allemand prétend maintenant qu'il est pratiquement impuissant à les faire exécuter. Il est difficile de ne pas croire que ce retard ait été délibérément calculé pour donner des résultats que le gouvernement allemand affecte de déplorer. Il semble qu'il est en effet impossible d'expliquer autrement le refus de rappeler le général von der Goltz, qui fut son agent officiel, pour créer la situation présente caractérisée par la résistance ouverte aux injonctions légitimes des gouvernements alliés et associés. Pourquoi a-t-il refusé le rappel du général, rappel qui fut demandé trois fois? Ayant été appelé à Berlin il y a quelques jours seulement, pourquoi fut-il ren-



si ce n'est pour achever grâce à l'autorité de son commandement officiel l'organisation qui permet aujourd"hui au gouvernement allemand de prétexter que les troupes jusqu'ici payées, habillées et transportées par les soins de ce gouvernement se sont affranchies aujourd'hui de son autorité. Le général von der Goltz a-til agi contrairement à ses instructions?

S'il en est ainsi, pourquoi son insubordination ne fut-elle pas punie, soit par un congé formel, soit par un autre moyen? A moins que le gouvernement allemand ne fournisse sur cette question des explications plus satisfaisantes que celles qu'il a données jusqu'à présent, les gouvernements alliés et associés ne peuvent admettre que le gouvernement allemand ait accompli, selon ses affirmations, tout ce qui était en son pouvoir pour retirer les troupes allemandes des Etats baltiques.

Il résulte d'ailleurs des dernières nouvelles reçues de la Latvie que la situation s'est aggravée subitement, à la suite d'une offensive que les troupes allemandes ont prise le 8 octobre, violant la zone neutre germano-italienne, bombardant les positions lettones par des trains blindés, par des avions, par des obus asphyxiants, menacant la ville de Riga et provoquant la formation en Courlande d'un gouvernement germano-russe opposé au gouvernement local établi.

En présence de cette situation, les gouvernements alliés et associés maintiennent le principe de la responsabilité entière du gouvernement allemand dans l'exécution de l'évacuation et ils entendent maintenir intégralement les mesures de coercition annoncées par leur télégramme du 27 septembre, tant que l'évacuation n'aura pas enfin été entreprise et poursuivie avec toute la célérité désirable. Toutefois dans le but de favoriser l'exécution de cette opération et de prêter assistance au gouvernement allemand, les gouvernements alliés et associés acceptent d'envoyer des représentants alliés, dont la mission consisterait à prendre connaissance auprès du gouvernement allemand des mesures arrêtées par lui en vue de régler les conditions de l'évacuation, comme aussi de lui proposer celles qu'ils jugeraient utiles, et à exercer sur place et en toute liberté d'action le contrôle effectif de l'exécution de ces mesures. La présidence de la commission alliée serait exercée par un officier général, désigné par les gouvernements alliés et associés. C'est seulement lorsque cet officier général aurait fait connaître au conseil suprême des gouvernements alliés et associés que les opérations d'évacuation se poursuivent normalement, que l'arrêt des mesures prévues par le télégramme du 27 septembre pourra être envisagé.

Le gouvernement allemand est prié de vouloir bien faire connaître sa réponse le plus tôt possible. Il est avisé que les gouvernements alliés et associés le tiennent pour responsable de tout acte d'hostilité dont leurs représentants dans les provinces baltiques pourraient être l'objet de la part des troupes allemandes.

## ETRANGER

Trop d'or en Amérique. - D'après les correspondants américains des journaux anglais, les Etats-Unis ont une singulière préoccupation: Les financiers américains se plaignent d'avoir trop

Cette préoccupation s'est manifestée particulièrement ensuite de l'arrivée à New-York d'un chasse-torpilleur venant d'Anvers avec un chargement de six millions de dollars en or, lesquels représentent le premier acompte de l'Allemagne à l'Amérique pour les 58 millions de dollars dus pour ravitaillement fourni après l'armistice. Les cercles financiers américains se montrent inquiets de cet afflux d'or qui, de toutes les parties du monde, converge vers l'Amérique, car ce concentrement d'or provoquera une nouvelle augmentation de la circulation fiduciaire en Europe, et les pays étrangers feront le moins possible d'achats en Amérique.

L'eau-de-vie en Norvège. - Les 5 et 6 oct., le peuple norvégien s'est prononcé sur l'acceptation définitive de la prohibition de l'eau de vie qui, depuis deux ans, était déjà provisoirement en vigueur comme mesure de guerre. Les résultats connus jusqu'ici donnent 463,474 oui contre 292,547 non. Le vote de quelques petits districts favorables en général à la prohibition n'étant pas encore connu, on estime que la majorité atteindra 180,000 voix.

## La vie à la campagne

Le corbeau

Il est un oiseau que je ne puis passer sous silence, c'est le corbeau. M. de la Bassetierre, pensant comme M. d'Orbigny que: « Les oiseaux... ont entre eux, indépendamment de leur chant et de leurs cris, un certain langage qu'il n'est donné qu'à eux seuls de comprendre... » accorde au corbeau huit mots distincts: 1º « crouâh », cri de guerre; 2º « quouâ », annonce de déplacement; 3º « kaâ », appel de détresse; 4º « crrouou », roucoulement de satisfaction; 5° « courou », presque synonyme du précédent; 6° « hein », exclamation plaintive; 7° « kain » et 8° « codâ », tous deux de sens difficile à préciser. Tout cela est fort exact quant au son, mais non quant au nombre, et là-dessus nous ne sommes plus d'accord, car je crois, pour ma part que les mots des corbeaux sont au moins deux cents avec, en plus, des nuances assez variées, ce qui leur permet de vraies conversations. On les entend bien quand leurs patrouilles d'éclaireurs font des reconnaissances autour des arbres où la bande va se coucher à la nuit, puis quand elle se lève le matin, et aussi quand elle parcourt les champs durant le jour à la recherche ou après la trouvaille d'une provision de n'importe quoi à dévorer. Je n'insiste pas, écoutez souvent avec attention, et vous penserez certainement comme moi.

Le corbeau est certainement un animal supérieur ; il pense, il raisonne, il juge, il connaît les émotions de l'esprit et du cœur ; il voit et comprend tout ce qui se passe autour de lui. Tenez, jugez-en par la lettre que je viens de recevoir d'une aimable lectrice qui a parcouru l'univers et qui a su en apprécier tous les habitants, bêtes et gens:

«... Il faut, m'écrit-elle, que vous fassiez connaissance avec mes corbeaux de l'Inde, ils sont gens de bonne compagnie, dignes d'être fréquentés. Nous sommes à Mahé, sur la côte de Malabar; leurs hordes noires croassent sous les palmiers et dans les chemins creux tapissés de capillaires, où ils font office d'agents voyers, de nettoyeurs, comme jadis les chiens à Constantinople.

» Sur la terrasse de la résidence dominant la rivière à son embouchure, les corbeaux sont groupés, et chaque jour, à l'heure de la marée, on les voit en lignes sur un mur, guettant le retour des pêcheurs de sardines. Sitôt que les pirogues pleines à couler entrent dans la rivière, c'est une envolée folle des oiseaux noirs. La bande pillarde se jette sur les bateaux, assaillant les femmes en se perchant au bord du panier placé sur leur tête, dans lequel elles emportent le poisson, et s'en régalent à plein bec, en jacassant, causant, dans une joie folle.

> Le matin, lorsque je descendais prendre le thé sur la terrasse, les corbeaux étaient là, immobiles, rangés et solennels, en ligne devant ma petite table. Le premier jour, je m'étonnais de cette discrétion inaccoutumée devant un butin si profitable, mais le boy de service m'expliqua leur réserve en me montrant un fusil à pierre, datant de la conquête de l'Inde, posé tout contre la table ; les corbeaux savaient parfaitement que c'était un dangereux instrument et n'osaient s'en approcher. Si l'on enlevait l'arme par mégarde, les pillards se précipitaient sur la table et le déjeuner disparaissait là, devant moi, sans que rien pût effrayer les bandits; aussi déjeunais-je toujours avec le fusil nous séparant. Alors ils étaient sages et discrets, se contentant de sautiller gravement autour de moi, mais à une distance raisonnable, en attrapant fort adroitement les morceaux de pain que je leur lançais, à leur grande joie. Nous étions devenus de vrais amis, le fusil à

» A Pondichery, la grande ville, ils sont toute une armée, les corbeaux nettoyeurs, et n'ont peur de personne ni de quoi que ce soit. Un jour que j'étais là, un d'eux fut blessé dans le jardin du gouverneur par un petit aigle avec lequel il se querellait. Il se mit à appeler au secours sa bande, et aussitôt, de tous les points de l'horizon, l'armée noire accourut à tire d'ailes pour le défendre, ce qui affola l'aiglon à ce point qu'il se sauva dans les salons du gouvernement. Mais les corbeaux criant, menaçant, l'y suivirent et eurent vite fait de l'en expulser. Cinq minutes après, il était mis en pièces, déchiqueté, au milieu d'un tapage infernal de croassements, d'injures et de claquement de becs.

> Une autre fois j'ai vu ces intelligents corbeaux pousser plus loin encore leur œuvre de fraternité, et cela, vous allez le voir, fut vraiment merveilleux. Un jour arriva, pour se poser sur un toit en terrasse de «la ville blanche», un malheureux corbeau qui paraissait fort mal en point : la partie inférieure de son bec avait été cassée dans je ne sais quelle aventure et le pauvre n'était plus capable de rien manger. Comme il errait de terrasse en terrasse, sans force, triste et misérable, un de ses congénères, qui passa à sa portée et l'aperçut, s'arrêta près de lui et s'informa de quel mal il souffrait. Il comprit tout de suite la réponse et les explications du bleszé, il partit à tire d'ailes et revient au bout de quelques minutes accompagné de plusieurs camarades qui tous tenaient quelque chose à manger dans leur bec. Ils entourèrent le malheureux, puis tous, l'un après l'autre, lui introduisirent dans le gosier ce qu'ils avaient apporté, comme font les mamans d'oiseaux avec leurs tout petits.

> Pendant les cinq jours que le malade resta dans notre voisinage, ses camarades lui donnèrent les mêmes soins, la même sympathie exprimée en croassements variés comme des paroles, se relayant pour aller en chasse à son profit et le gaver à qui mieux mieux... >

N'êtes-vous pas maintenant convaincus comme moi que des oiseaux parlent comme d'autres chantent et que beaucoup d'entre eux réunissent ces deux talents?

CUNISSET-CARNOT.

## SUISSE

Corps diplomatique. - Après une activité à Londres de 17 années, M. Carlin, ministre suisse, a exprimé le désir d'être déchargé d'une partie de son travail.

Conformément à ce désir, le Conseil fédéral décide de donner suite à la demande de M. Carlin d'être autorisé à quitter son poste de Londres à la fin de l'année courante, en lui exprimant ses remerciements pour les services rendus. Par contre, M. Carlin s'est déclaré disposé à conserver ses fonctions de ministre à la Haye, qui lui avaient été confiées en 1904 déjà et qu'il ira exercer sur place dès qu'aura pris fin la mission temporaire de M. Ritter aux Pays-Bas.

M. C. R. Paravicini, chef de la division des affaires étrangères au département politique, a été nommé ministre de Suisse à Londres en remplacement de M. Carlin.

Humiliante constatation. - Du « Démocra-

Il faut dire que nos hommes d'Etat commencent à prendre un peu trop de liberté avait eu les principaux fragments dans son buavec la vérité. Ainsi, il se révèle que M Haab a avancé une assertion inexacte en déclarant aux Chambres que la censure des télégrammes avait été supprimée: on s'est borné à interdire à la censure d'arrêter le départ de dépêches, ce qui n'est pas du tout la même chose. Il est vraisemblable que la censure des conversations téléphoniques continue d'être exercée. Récemment, un de nos amis a été, par suite d'une erreur, mis en communication avec Madame Anastasie. «Qui

est là, fit-il? > - « Zensor! » fut la réponse. De son côté, M. Décoppet s'est permis une fantaisie en affirmant qu'il n'avait pas eu le temps de lire le rapport du général dont il avait eu les principaux fragment dans son bureau depuis le mois de juillet.

Or, il nous semble que, dans une démocratie, le premier devoir d'un magistrat serait de dire la vérité au peuple et à ses représentants. Un homme d'Etat qui conte des sornettes ne peut continuer de mériter la confiance du pays. S'il a été trompé par un de ses fonctionnaires, celui-ci doit être immédiatement congédié. Dans d'autres Etats on ne badine pas avec ce sujet. On peut voir, par exemple, que lorsque M. Lloyd George fut accusé par un général d'avoir biaisé avec la vérité, le peuple anglais aurait été unanime à l'abandonner si cette accusation avait été reconnue fondée; pendant l'enquête, le premier ministre fut considéré comme inculpé et demidémissionnaire. L'aisance avec laquelle on trompe le peuple en Suisse n'a pas de quoi nous rendre fiers.

La Suisse abandonne le port de Cette. -La crise des transports français a atteint actuellement une acuité inconnue pendant la guerre. On peut affirmer aujourd'hui que si nous en étions encore réduits à utiliser Cette et Marseille comme ports uniques, tout notre ravitaillement se trouverait acculé aujourd'hui à une catastrophe.

Durant de longs mois, Cette s'est trouvée encombrée par nos marchandises. Lentement et avec des peines inouïes, il a été possible d'opérer peu à peu le transport des denrées de Cette jusqu'en Suisse. Aujourd'hui, ce port est entièrement débarrassé de marchandises suisses. Les vaisseaux des pays d'outre-mer sont dirigés sur d'autres ports; seuls quelques voi-

Sur le vœu express des lignes françaises du midi, les stations de chemins de fer suisses ont récemment été avisées de ne plus accepter de transports dans cette direction.

liers sont encore en route pour Cette.

Le Rhin navigable. - On mande de Rheinneck, qu'un projet a été établi pour les travaux d'agrandissement de l'ancien cours du Rhin, en vue de le rendre navigable.

Envois pour l'Allemagne. - Les envois de marchandises de la Suisse à destination de l'Allemagne seront aussi acceptés dès ce jour à port dû. 3 in 1 G :

Recettes douanières. - Les recettes des douanes se sont élevées, au mois de septembre 1919, à 6,020,070 fr. 03; au mois de septembre 1918, à 4,266,991 fr. 03; augmentation des recettes en 1919, 1,753,079 francs. Du 1er janvier à fin septembre en 1919, à 45,467,476 fr. 16; en 1918, dans la même période, à 34,282,474 fr. 81; augmentation des recettes en 1919: 11,185,001 fr. 35.

Une affaire de sucres. - Le professeur J. Steiger écrit dans les « Basler Nachrichten »: ✓ Un point difficile à régler entre la Suisse d'un côté, l'Autriche allemande et la Tchécoslavie d'autre part, est la question du sucre. La Suisse a commandé en Autriche-Hongrie, en octobre 1917, du sucre pour de nombreux millions. La marchandise a été payée à l'avance. Aujourd'hui le fournisseur a disparu, et personne ne veut être responsable de la livraison. Cette affaire défraiera encore beaucoup la chronique. >

Les passeports aux touristes. - Le secrétariat de l'Union des sociétés suisses de développement, à Genève, a reçu du département fédéral politique la nouvelle que le gouvernement des Etats-Unis avait décidé de délivrer, dès maintenant, des passeports aux touristes américains pour l'entrée dans notre pays.

ARGOVIE. — Le Grand Conseil argovien a adopté en première lecture la loi sur les traitements des instituteurs, d'après laquelle le traitement initial et les augmentations pour les années de service sont mises à la charge de l'Etat. Le traitement initial est porté de 2000 à 4000 francs pour les instituteurs primaires, de 2600 à 4800 francs pour les maîtres des écoles secondaires, et de 3200 à 5500 francs pour les instituteurs de districts.

BALE. - Dimanche après midi, une nombreuse assistance s'est réunie à la cathédrale pour la célébration du 900me anniversaire de l'inauguration de la cathédrale de Bâle. Le pasteur de Salis a présenté un bref exposé historique. Le chœur s'est fait entendre.

ZURICH. - Les partis radical, démocratique et des paysans ont décidé d'un commun accord d'élaborer une liste commune pour les élections au Conseil national.

GRISONS. - Dimanche ont eu lieu, pour la seconde fois selon le système de la proportionnelle, les élections au Conseil municipal, de Coire. Le parti radical a perdu 4 sièges dont deux ont été gagnés par les jeunes radicaux et deux par les socialistes. Les autres partis ont conservé le nombre de sièges qu'ils avaient jusqu'ici.

FRIBOURG. - Le Grand Conseil a voté, dans sa séance de samedi, deux importants décrets, prévoyant : l'un, la construction immédiate d'un viaduc en béton de 400 mètres de long, pour relier la ville de Fribourg à la rive droite de la Sarine; l'autre, l'établissement de cliniques de chirurgie, de gynécologie, de pédiâtrie et d'ophtalmie. La clinique de chirurgie et la maternité seront ouvertes incessam-

- Vendredi, vers midi et demi, à la boucherie Dreyer, à Fribourg, en dépeçant une pièce de bétail, un jeune employé nommé Jean Erni, par suite d'un faux mouvement, s'est transpercé l'intestin de part en part. Transporté à l'hôpital des Bourgeois, le blessé y fut opéré immédiatement. On espère que le jeune homme pourrra se remettre de sa blessure.

VAUD. - Trois enfants de M. Perret, cordonnier, à Bercher, jouaient aux abords d'un champ de pommes de terre. Ils découvrirent un trou de renard qu'ils cherchèrent à agrandir avec les mains, puis l'aîné, 5 ans, s'empara d'un fossoir à trois dents, laissé à l'extrêmité du champ; en voulant le planter dans le sol, il atteignit à la tête son petit frère, 3 ans. Le crane fut perforé, et une heure après l'enfant rendait le dernier soupir.

GENÈVE. - Au Grand Conseil, M. Ulmo, jeune radical, a déposé un projet introduisant la semaine de 48 heures dans différentes catégories d'industries, de commerce et d'administrations. Le projet est l'objet de vives attaques de la part de plusieurs députés. A Zurich, la même proposition a été repoussée par une énorme majorité. Une loi fédérale sur la matière doit être votée. M. Maunoir critique le projet Ulmo disant qu'on exagère les concessions aux socialistes. Une fois les huit heures passées, l'ouvrier travaillera pour son compte et fera concurrence à son patron, ce qui enlève tout le bénéfice d'hygiène de la loi sur les 8 heures. M. Maunoir demande le renvoi du projet à une commission législative. M. Ulmo s'oppose en déclarant qu'il s'agit d'une manœuvre de procédure. A l'appel nominal, la proposition Maunoir (renvoi à une commission législative) est adoptée par 48 voix contre 80. Ont voté contre les socialistes, les jeunes radicaux et plusieurs radicaux."

## CANTON

La Côte. - En remplacement de M. Paul Perret, appelé à Toulon pour y diriger une œuvre d'évangélisation, la paroisse de Peseux-Corcelles-Cormondrèche a adressé un appel à M. Hermann de Montmollin, jusqu'ici pasteur à La Sagne.

Colombier. — On nous prie de reproduire l'entre flet suivant :

Qui ne connaît à Colombier, le bon papa Herter, employé à l'Arsenal, et dont la verdeur, malgré ses 87 ans bien sonnés, est enviée par de beaucoup plus jeunes? Eh! bien, M. Herter. après une quinzaine d'années de travail, est à même de présenter au public une collection superbe d'antiquités et d'objets historiques qui pourront être vu les dimanche 19, lundi 20, dimanche 26 et lundi 27 octobre dans une des salles de la caserne nº 3. Il sera perçu une modeste finance d'entrée, que M. Herter destine à l'Asile des vieillards de Beauregard. Nous ne pouvons donc que recommander à nos lecteurs de visiter aussi nombreux que possible cette intéressante 745 4 - a. exposition.

Cernier. - Il a été amené lundi sur le champ de foire de Cernier 80 têtes bovines, 8 jeunes chevaux, 2 chèvres et 120 porcs. L'animation était assez forte, et, malgré les prix toujours relativement élevés, les transactions s'effectuaient

## Partie financière

Bourse de Genève, du 13 octobre 1919 Les chiffres seuls indiquent les m = prix moyen entre l'offre et la demande. d = demande.

417, Féd. 1917, VIL. Bang.Nat.Suisse. 460.ted.1917, VIII Soc. de banq. s. 605.— Comp. d'Escom. 757.— Crédit suisse . . 610.50 ied. 1918 IX Ch.deferted. 703.50 Différé . . . 310.— Genev.-lots . 97.— Union fin. genev. 420.-n Ind.genev.d.gaz. 400.— /oGenev. 1899. Gaz Marseille . . —.— Japon tab. 11's. 41/2. 90.-Gaz de Naples Fco-Suisse élect. 400.-Electro Girod. . 934.-% Lausanne . 375.— Mines Bor privil. 700.-Chem. Fco-Suisse 345 .- o » ordin. 705.— Chem. F co-Suisse 345.— o
Jura-Simp.3½%, 313 50
Lombar. anc. 3%, 45.— d
Cr. i. Vaud. 5%, ——
S.fin. Fr. Sui. 4%, 318.—
Bq.hyp. Suèd. 4%, 350.— d
C. tonc. égyp. 1903.—— Gafsa, parts. . . 806.— Choool. P.-C.-K. 393 25 Caoutch. S. fin. 227.50 Coton.Rus.-Fran. —.— Obligations 5% Fed. 1914, II. -.-1911. 210.-Stok. 4%. 396.— Fco-S. élec. 4%. 396.— 4 1/2 • 1915, III. —— 4 1/2 • 1916, IV. —— 4 1/2 • 1916, V. 455.— d 4 1/2 • 1917, VI. ——

Actions

Change à vue (demande et offre): Paris 64.35/ 66 35, Londres 23.231/2/23.631/2, Italie 54 90/ 56.90, Espagne 105.75/107.75, Russie 17.--/ 21. -, Amsterdam 211.65/213.65, Allemagne 20 -/22. -, Vienne 4.75/6.75. Prague 15.35/ 17 35, Stockholm 135.50/137.50, Christiania 127.85 129.85. Copenhague 120.—/122.—, Bryxelles, 64 75/66.75, Sofia 17.—/21.—. New-York 5. 351/2/5. 751/2.

Totisch.hong. 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> —.—
Ouest Lumie. 4<sup>1</sup>/<sub>2</sub> —.—

Administration ou rédaction? — Malgré les avis parus nombre de fois dans ces colonnes. les lettres qui nous parviennent portent souvent une adresse rédigée de manière à retarder le dépouillement du courrier.

L'administration s'occupe du service des abonnements, de celui des annonces ou avis (que souvent on appelle à tort des « articles »), des adresses au bureau, etc. C'est à l'administration qu'il faut adresser toute correspondance se rapportant à ces diverses branches de son activité.

La rédaction, elle, pourvoit à tout ce qui a trait à la partie des nouvelles du jour, des articles et communications paraissant en chroniques locale et cantonale; elle reçoit les dernières nouvelles, les dépêches, etc.

Les personnes attachées à la rédaction ne sont pas les mêmes que celles qui font partie de l'administration, leurs horaires de travail ne sont pas forcément les mêmes, leurs bureaux sont différents, situés à des étages différents.

Adresser à la rédaction un ordre d'annonce, un avis pressant, lui demander l'adresse d'une cuisinière, etc., c'est courir le risque que le pli arrive trop tard au bureau que cela concerne, au préjudice de l'expéditeur.

Toute annonce, toute demande concernant les abonnements, les changements d'adresses, les adresses au bureau, etc. doivent être expédiées à

l'Administration de la

Feuille d'Avis de Neuchâtel. D'autre part, les personnes qui écrivent au

sujet des faits du jour, pour remettre un article (et non pas une annonce, soumise au tarif de la publicité), une correspondance, etc., sont priées de se servir de l'adresse suivante :

Rédaction de la

Feuille d'Avis de Neuchatel

Le Conseil communal demandait en outre l'autorisation de se faire ouvrir un crédit en compte-courant de 50,000 fr. à la Banque cantonale, ce qui lui fut accordé sans opposition.

La Société du battoir - pour laquelle la commune a souscrit en 1918 des parts d'actions pour 2000 fr. — ayant fait un emprunt cédulaire de 40,000 fr. à la Banque cantonale, cet établissement réclame la garantie de la commune comme co-débitrice. La ratification de cet engagement solidaire soulève des objections, certains membres trouvant que la corporation des agriculteurs pourrait fort bien elle-même satisfaire aux exigences de la Banque, tandis que d'autres trouvent que la commune doit continuer à appuyer cette entreprise utile. C'est par 12 voix contre 7 et 10 abstentions que l'engagement est ratifié.

L'agrégation à la commune d'un citoyen fribourgeois, M. Alphonse Bourqui, et de sa famille, fut acceptée par 20 oui contre 7 non.

En fin de séance, le président du Conseil communal demanda l'avis du Conseil général au sujet d'une manifestation de reconnaissance, à l'égard des 150 soldats de notre ressort communal ayant participé aux mobilisations pendant la guerre. Favorable à l'idée d'un hommage public à nos défenseurs, le Conseil général se prononça en majorité pour la distribution d'une médaille en argent ou en bronze, plutôt que pour la pose d'une plaque de marbre commémorative qu'on aurait placée à l'hôtel communal. Le Conseil communal a été prié de poursuivre l'étude de cette question et de faire rapport. Il est prévu déjà la pose, au cimetière, d'une plaque avec inscription, à la mémoire des soldats morts au service de la patrie pendant la période de guerre.

Auvernier. - Un accident grave est arrivé dimanche soir dans la rue principale d'Auvernier. Dans un embarras de chars de vendanges M. Paul Junod, conseiller communal et procuré de la Banque Pury, a été renversé par une automobile. Relevé sans connaissance puis transporté à l'hôpital Pourtalès, il n'a pas encore repris connaissance, la commotion cérébrale ayant été très violente.

La population d'Auvernier, très émue de cet accident, est excitée contre les automobilisses qui passent en trombe dans la rue la plus fré-

Noiraigue. (Corr.) - Notre village vient de passer une semaine vraiment bientaisante. Due à l'heureuse initiative de M. Louis Joly deputé, l'exposition horticole organisée hâtivement n'en a que mieux réussi. Les plantes, fruits et légumes qui figuraient à l'étalage ont offert aux nombreux visiteurs une occasion unique d'admirer les produits magnifiques de nos jardins et vergers. Les exposants ont bien mérité la modeste recompense qui leur a été décernée.

Mais nous voudrions remercier surtout M. François Jaques, le peintre bien connu, pour avoir dirigé de main de maître l'entreprise et qui nous a fait apprécier ses plus beaux tableaux; l'exposition de ses 74 peintures a été un vrai ré-

M Jaques est bien de chez nous; il aime la montagne et il sait la peindre avec chaleur. Il affectionne tout particulièrement la campagne vaudoise: la ferme de la montagne perdue au milieu des immenses pâturages et les grands troupeaux aux abords du chalet; la ferme de la plaine et son bétail de choix : comme tout cela est vivant! La nature vous parle; elle vous attire et vous vous prenez à l'aimer davantage.

Mentionnons surtout le grand tableau « Le Goûter »; le portrait du « Grand-père »; les «Forgerons»; notre admiration enfin pour son superbe « Rayons de soleil ». — Une mention spéciale à M110 Borel de Couvet pour ses paysages bien détaillés, rendus avec finesse et beaucoup de sincérité.

Nos félicitations à tous ceux qui ont eu l'idée de nous faire passer de si beaux moments.

La Chaux-de-Fonds. — Lundi, les journaux de La Chaux-de-Fonds ont paru sous forme d'une simple feuille volante, par suite du conflit des typographes. L'« Impartial » écrit au sujet de ce conflit (c'est toute la matière que contient son numéro de lundi), et sous la signature « Association des imprimeurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle »:

« Les typographes ne se sont pas présentés au travail ce matin; mécontents d'une décision prise à Altorf par la communauté professionnelle qui représente les intérêts des ouvriers et des patrons, ils avaient signifié leur quinzaine, ainsi que les journaux l'ont signalé. L'intervention du bureau de l'office de conciliation, ordonnant aux ouvriers de retirer leur quinzaine, n'eut aucun effet.

> Liés par la convention professionnelle, les imprimeurs de La Chaux-de-Fonds et du Locle doivent s'en remettre aux autorités de la profession pour trancher le conflit. Celles-ci se réuniront ce matin, à Olten; tant qu'une décision ne sera pas intervenue, il serait inopportun de donner de plus amples renseignements. Nous pouvons toutefois assurer nos lecteurs que les imprimeurs des journaux de La Chaux-de-Fonds et du Locle n'ont fait que respecter, dans ce regrettable conflit, la signature donnée aussi bien aux ouvriers qu'à leurs collègues impri-

La « Sentinelle », naturellement, n'est pas touchée par la grève.

> Souscription en faveur de la «Médaille du soldat»

Anonyme fr. 5.-; dito fr. 3.-. Total à ce four: fr. 18.-.

## NEUCHATEL

Colonie française. — On nous écrit:

Dimanche dernier, la colonie française de Neuchâtel, dont le comité de la Fraternité est depuis douze ans comité directeur de la Fédération des sociétés françaises de bienfaisance et de secours mutuels en Suisse, avait l'honneur de recevoir M. B. de Junnemann, consul de France à Berne, M. Bricage, nouveau vice-consul de France à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les délégués de 21 sociétés françaises de la Suisse romande et du Jura bernois, convoqués à Neuchâtel à la 57me assemblée générale de la Fédération des sociétés de bienfaisance et de secours mutuels en Suisse.

Cette assemblée, à laquelle assistaient plusieurs membres de la colonie française de Neuchâtel, eut lieu dans les salons du Grand Hôtel Bellevue, à 10 h. 30 du matin.

M. B. de Junnemann présidait en l'absence de M. Dutasta, ambassadeur, président d'honneur de la Fédération, en ce moment à Paris. M. Bricage, tout nouvellement arrivé de la Canée (Ile de Crête), prenait pour la première fois contact avec la Fédération des sociétés françaises de sa circonscription consulaire.

Ce fut une journée d'utiles délibérations, dont il sortira un grand bien pour les colonies françaises, en Suisse.

Les délégués des sociétés françaises, reconnaissants des services éminents que le consul de France, M. de Junnemann, a rendu, voici seize ans, à ses compatriotes, dont il sut être, non pas le fonctionnaire lointain et inconnu, mais un ami fidèle et dévoué, l'acclamèrent très longuement après son discours présidentiel, dans lequel, après avoir salué M. Ador, président de la Confédération suisse, les autorités cantonales de la République neuchâteloise, ainsi que celles de la douce ville de Neuchâtel, il remercia, au nom de la France, les colonies françaises, en Suisse, pour leur belle tenue civique pendant la longue et dure guerre de 1914 à 1919.

Après avoir liquidé un ordre du jour très chargé et confirmé par acclamations le comité de la Fraternité, de Neuchâtel, en qualité de comité directeur pour une nouvelle année, les délégués, dont quelques-uns rentraient jusqu'à Delémont et Vevey, se quittèrent vers 4 heures, ayant trouvé trop courtes ces heures de travail et de communion patriotique, en se donnant rendez-vous pour la 38me assemblée générale de la Fédération, en 1920, à Neuchâtel.

Ils allèrent toutefois encore, avant de se séparer, accompagnés des consuls et du comité directeur, saluer les démobilisés français, de la grande guerre, réunis en assemblée dans leur local, à la brasserie Dalex.

Tribunal correctionnel. — Le tribunal correctionnel de Neuchâtel siégeant avec l'assistance du jury, a tenu hier une séance dès 8 h. du matin. Deux causes sont inscrites au rôle.

Les prévenus, Graber Gottfried, Aeschbach Charles et Tellenbach Jacob, comparaissent à l'audience sous la prévention de vol et complicité de vol. Après avoir entendu un certain nombre de témoins, le jury a déclaré la culpabilité des trois accusés, lesquels sont condamnés: Graber Gottlieb à 3 mois d'emprisonnement dont à déduire 84 jours de prison préventive, 5 ans de privation des droits civiques et aux 3/4 des frais liquidés à 326 fr. 90. Aesbach Charles et Tellenbach Jacob, chacun à 50 fr. d'amende et au quart des frais. Il est en outre fait application de la loi de sursis pour la peine d'emprisonnement.

A 10 h. 1/2, du matin, Lauener née Monti, Lucie, comparaît à l'audience sous la prévention de faux et usage de faux en écriture pri-

En raison d'aveux intervenus de la part de l'accusée, les témoins cités ne sont pas entendus. Après délibération du jury, celui-ci rend un verdict de non-culpabilité; l'accusée est libérée des fins de la poursuite dirigée contre elle et les frais liquidés à la somme de 94 fr. 80 sont mis à la charge de l'Etat.

## Conseil général de la Commune

Séance du 13 octobre

Pétition des corps enseignants. - Par lettre adressée au Conseil général, la Société des membres des corps enseignants secondaire, professionnel et supérieur demande pour le 1er janvier 1920 que les traitements soient augmentés du cent pour cent au minimum.

Renvoyé au Conseil communal.

Crédits votés. - Pour la transformation du logement du concierge au collège de la Promenade, 7000 fr.; pour l'installation de l'éclairage de la scène de la Rotonde, 2000 fr. (après réserves de MM. Richème et Guinchard au sujet du prix de location de la Rotonde aux sociétés de la ville et des prix élevés qu'on paie dans ce café pour les consommations, refus absolu de M. Martenet de s'associer au vote d'aucune dépense en faveur d'une salle qui n'a pas répondu à ce que l'orateur en attendait, et recommandation de M. Favarger d'étudier la possibilité d'un agrandissement de la Rotonde - ce qui amène une discussion intéressante mais étrangère à l'ordre du jour) ; 3000 fr. pour dépenses extraordinaires d'entretien au Musée ethnographique.

L'établissement des bains chauds. - M. Favarger estime que l'achat de cet établissement par la Commune est une carte forcée; si cependant cette expérience devait en épargner d'autres du même genre et mettre fin à la communalisation de plusieurs entreprises, il n'y aurait encore que demi-mal.

M. Wenger rappelle que le groupe socialiste aurait voulu racheter dès longtemps l'établissement, dans l'idée que les bains chauds doivent devenir un service public. Quelles sont les intentions du Conseil communal pour l'avenir ?

M. Reutter, conseiller communal, déclare que rien n'est encore décidé, mais qu'on envisage l'exploitation future par la Commune.

Le projet est renvoyé à une commission com-

posée de MM. Krebs, de Marval, Paris, Philippin et Gauthier.

Construction de maisons aux Battieux. - M. Wavre pense que ce sera une mauvaise affaire pour la Commune, car il prévoit un notable dépassement du crédit demandé (350,000 fr., moins les subventions fédérale et cantonale), ainsi que des dépenses considérables et non rentables pour les réparations futures.

M. Wenger regrette que la commission se soit ralliée à la suppression dans les plans des salles de bain. Il trouve trop élevés les 800 à 1000 francs prévus pour la location des logements et espère que, de même que le canton et la Confédération, la Commune fera un sacri-

M. Martenet ne votera le projet que si l'on rélargit le chemin des Battieux.

M. Berthoud, conseiller communal, croyait que la Commune ferait un sacrifice du 15 %, égal à celui de la Confédération et du canton ; la commission l'avait admis un moment. C'est le devoir de la Commune de faire ici le 15 % et de ne pas vouloir faire une affaire. La route des Battieux sera corrigée.

M. Paris ne comprend pas que la commission soit revenue sur sa décision; la Commune doit donner l'exemple. Elle doit aussi exiger la réparation des logements insalubres, en s'aidant du casier sanitaire des maisons vis-à-vis des propriétaires récalcitrants.

M. Humbert, rapporteur, dit qu'il a été difficile à la commission de fixer le prix du sacrifice à faire par la Commune. Si celle-ci a supprimé les salles de bains, elle a prévu un local pour ablutions journalières.

M. Tripet, conseiller communal, estime que seuls des travaux d'ensemble peuvent assainir la ville de Neuchâtel. En l'absence de consortiums décidés à acheter et à reconstruire des groupes de maisons insalubres, il faudra que le Conseil communal s'occupe de ce point d'hygiène publique.

M. Krebs pense que le Conseil général pourra débattre plus tard la question du prix de location et que c'est à propos de ce prix que la Commune doit faire un sacrifice si elle en décide ainsi.

M. Borel ne voit qu'une chose : les trois partis politiques ayant porté à leurs programmes la construction de maisons à bon marché, il faut arriver à chef et prendre une résolution séance tenante.

M. Wenger critique l'espace prévu pour ce qu'on appelle la laverie : une surface d'un mètre carré est tout à fait insuffisante.

M. Humbert fait remarquer que la surface réelle est de 3 mètres sur un.

Le projet est adopté sans modification par 26 voix contre 4. Session close.

## POLITIQUE

## Giolitti et l'opinion italienne

MILAN, 13. - Le « Corrière della Sera » attaque avec force la politique de neutralité suivie par les giolittiens pendant la guerre et ne veut pas même discuter les réformes proposées par M. Giolitti.

∢ A quoi bon, écrit-il, analyser le programme de gouvernement giolittien ? Celui qui n'a pas compris l'histoire de l'Italie et de l'Europe au cours de ces dernières années est disqualifié pour régler l'histoire du prochain avenir. Plusieurs des propositions de M. Giolitti sont dans la conscience publique depuis des mois et des années, et il les usurpe comme programme de son parti. D'autres sont à discuter ou à refuser. Immuable à travers les événements, il flatte comme dans le passé les extrémistes de toute couleur, il séduit ou il tente de séduire les bolchévistes et les cléricaux. Les propositions que froidement, sans synthèse et sans foi, il fait figurer sur sa liste sont bonnes, médiocres ou mauvaises. Nous les discuterons avec d'autres, pas avec lui. L'esprit qui les dicte à M. Giolitti culbuté, est celui d'un passé aboli. Les morts vont vite! En avant l'Italie avec des vivants!>

Le « Corrière » réfute d'ailleurs point par point les allégations de M. Giolitti:

« Ce dernier ne pourra jamais contester avoir laissé l'armée italienne dans une situation misérable sachant que l'Autriche préparait la guerre. De bien peu de valeur est l'argument avancé par Giolitti disant que la dissolution de l'Autriche se produirait à la suite de la révolte des nationalités opprimées et que les Italiens d'Autriche se seraient alors pacifiquement unis à l'Italie. L'Autriche n'a jamais accepté une proposition quelconque de cession et, jusqu'au lendemain de la victoire, Charles d'Autriche espérait ne pas être battu et pouvoir augmenter l'empire autrichien de nouveaux territoires. Si à l'Italie victorieuse on refuse Fiume, à l'Italie neutre le monde entier, les Yougoslaves en tête, aurait tout fait pour offrir des compensations. Celui qui peut avancer de tels arguments doit estimer bien peu le peuple italien s'il le croit capable de les accepter. >

## Une solution pour Fiume

PARIS, 13 (Havas). - L' Echo de Paris > croit savoir que d'après la solution que M. Tittoni proposera au conseil suprême, touchant Fiume, l'Italie se rallierait à la proclamation de Fiume comme ville indépendante, mais à la condition que la capitainerie de Volterra soit attribuée à l'Italie, afin qu'elle puisse maintenir le contact territorial avec la cité indépendante qui, autrement, se trouverait entièrement entourée de territoires yougo-slaves.

## Dans l'est africain

LONDRES, 13 (« Times »). — Le gouverneur général de l'Union sud-africaine, lord Buxton, a été reçu solennellement à Windhoek, la capitale de l'ancienne colonie allemande de l'est africain. Dans le discours qu'il a prononcé à cette occasion, lord Buxton a déclaré que jamais l'Est africain ne ferait retour à l'Allemagne et que son territoire formerait, dorénavant, partie intégrante de l'Union.

L'Union sud-africaine a accepté le mandat de la Ligue des nations sur l'ancienne colonie allemande mais elle ne veut pas la traiter différemment des autres Etats. L'avenir des habitants allemands de ce pays dépend d'eux-mêmes ; il leur faudra se considérer comme citoyens de l'Union et concourir loyalement à la prospérité commune du Dominion.

### Négociations germano-russes

LONDRES, 12. - Le « Times » annonce que les pourpariers entre les négociateurs allemands et russes avant la formation du « gouvernement russe occidental > avaient pour base les conditions suivantes:

1. La Russie aura carte blanche en Perse et en Turquie.

2. La Finlande sera indépendante.

3. Les Etats baltes seront autonomes sous la protection de la Russie.

4. La Russie conclura pour une période de 15 ans avec l'Allemagne un traité commercial tout à fait favorable à cette dernière.

5. L'Allemagne fournira 120,000 hommes et 200 millions de marks pour un usage immédiat.

## **NOUVELLES DIVERSES**

Accident à Genève. — Un apprenti peintre, Rene de Rabours qui nettoyait des carreaux au troisième étage d'un immeuble de la rue du Rhône a lait une chute et s'est tué.

- Henri Gaillard, âge de 18 ans, élève de la section de mecanique du Technicum, qui « varappait » au Salève, au lieu dit «Le Coin», a fait une chute de 100 mètres et s'est tué. Son corps a été ramené à Genève dans la soirée.

Le commerce reprend. - On mande de Bruxelles à la « Gazette de Francfort »:

Le Conseil général des industries de Belgique a décidé de permettre à ses membres de se procurer en Allemagne les produits indispensables lorsqu'il est prouvé qu'on a inutilement tenté de se les procurer dans d'autres pays. Il n'est pas permis que les importateurs, les intermédiaires et les agents industriels préparent des relations avec l'Allemagne ou en entretiennent. Au cas contraire, ils seront exclus de l'association.

Les dépenses de munitions. - Il s'est fait, pendant cette dernière guerre, une consommation extraordinaire de munitions, ainsi que le montrent les chiffres présentés à l'assemblée de l'Association britannique des sciences.

Durant toute la guerre, les Anglais ont tiré 170 millions d'obus, c'est-à-dire un poids de 30 millions et demi de tonnes ; ils ont dépensé 622 fois plus d'obus que pendant toute la guerre du Transvaal.

En un seul jour, quand les armées britanniques rompirent la ligne Hindenbourg, la consommation d'obus atteignit le chiffre colossal de 943,837 obus pesant 40,000 tonnes. Cela représente 100 fois le nombre de projectiles employés à la bataille de Waterloo et 540 fois leur poids.

En outre, les Anglais ont employé 767 tonnes d'explosifs de tout genre.

Le bétail anglais. - La production du lait, en Grande Bretagne, est en augmentation marquée, nous apprend le « Times ». Les résultats du recensement du bétail, au 4 juin dernier, donnent, pour les vaches laitières, le chiffre de 1,943,660, c'est le plus haut chiffre enregistré et l'on constate, qu'en une année seulement, le nombre des vaches s'est accru de 85,460. Il en résulte un developpement réjouissant de l'industrie laitière.

Il y a, par contre, moins de bœufs, de veaux et de moutons que l'an dernier, mais, dans l'ensemble, la diminution du troupeau anglais n'est que de 0,1 % sur l'année dernière. On note en ore que le nombre des porcs a augmenté de 102,490 en un an.

La grève à New-York. - Les charretiers et les camionneurs se sont mis en grève. Le mouvement affecte 10.000 hommes et empêchera la distribution des denrées périssables.

Service special de la Feuille d'Avis de Neuchatet.

## Le traité de Versailles

PARIS, 14 (Havas). - Le secrétariat de la conférence a reçu l'exemplaire du traité ratifié par le roi des Belges. Le traité revêtu de la signature du roi Georges est actuellement à Paris, mais il n'a pas encore été déposé au secrétariat de la conférence. La convention relative à la navigation aérien-

ne internationale a été signée hier après midi par les représentants de la Belgique, de la Bolivie, du Brésil, de l'empire britannique, de la Chine, de l'Equateur, de la France, de l'Italie, du Panama, du Portugal, de la Roumanie, du Siam et de l'Uruguay.

### La situation en Russie LONDRES, 14 (Havas). - Communiqué offi-

ciel. - L'évacuation du nord de la Russie est maintenant terminée. Le dernier transport a quitté Mourmansk hier après midi. Le général Rawlinson et l'état-major sont attendus à Glascow. Dans le télégramme du général Rawlinson au roi il dit : « Il m'est particulièrement agréable de constater que le transport des troupes a été effectué de façon à laisser les forces russes loyales dans une position favorable pour la continuation d'une défense active et résolue.

COPENHAGUE, 14. - Le bureau de presse officiel de Riga communique que la retraite des armées bolchévistes continue sous la pression énergique de l'armée lettone. Les troupes sont animées d'un excellent esprit et veulent libérer toute la Lettonie. Le 5 et le 6 octobre, les attaques des bolchévistes contre nos positions sur la rive droite de la Duna ont échoué. Le colonel Krustin, prisonnier des bolchévistes, s'est

échappé, et, arrivé à Riga, affirme qu'il n'y a plus de gardes rouges lettons sur le front let, ton. Afin d'éviter les désertions, on les a en voyés sur d'autres fronts. Sur le front letton, il n'y a que des formations russes qui déserte, ront aussi à la prochaine occasion.

### Les candidatures au Conseil national

BERNE, 14. - D'après la statistique de l'A. gence télégraphique suisse, 102 listes ont été déposées pour les élections au Conseil national. elles portent 665 candidats dont 213 cumulés. Dans un canton, le délai d'inscription n'est pas encore écoulé. Les chiffres précédents ne subiront cependant pas de modification importante.

### Les vins

ZURICH, 14. - L'assemblée des cafetiers zuricois a discuté les prix des vins. Il a été décidé à l'unanimité que les prix des vins nou. veaux soient réduits de 10 à 30 %, selon la qualité, sur les prix de 1918. Il est demandé que les vignerons fassent une séparation consciencieuse. A l'avenir, les prix seront fixés par degrés. L'assemblée a ensuite décidé que le litre de cidre serait vendu 60 cts. Le vin nouveau sera détaillé avec une majoration de 100 pour cent du prix d'achat.

### LIBRAIRIE

La révolution allemande, novembre 1918-ianvier 1919, par Paul Gentizon. — Paris, Payot & Cie. Envoyé par le « Temps » en Allemagne, quelques jours seulement après le renversement du gouvernours seulement après le renversement du gouver-nement impérial, servi par une connaissance par-faite du pays, de sa langue et de sa vie. M. Paul Gentizon a pu recueillir aux meilleures sources les renseignements les plus minutieux sur la révolution et les premiers révolutionnaires. Puis il a été le témoin même des événements qui ont suivi. Son livra abonde en faits considérables, mais aussi en menus détails, en traits de mœurs, en anecdotes, en choses vues, en portraits, et ses observations personnelles sont accompagnées de commentaires et de considérations qui permettent au lecteur de bien saisir toute la signification et toute la portée de la révolution allemande. Notamment, il renferme une étude très poussée de l'action de Kurt Eisner, le réformateur dont la puissante figure domine toute la foule des agitateurs qui ont créé — pour combien de temps? — la nouvelle Allemagne.

Cours des changes du mardi 14 octobre, à 8 h. 1/2 du matin, communiques par la Banque Berthoud & Co, Neuchâtel

Paris	6 .	•		•	•			64.50	65.—
Londres.					•	•		23.42	23.46
Berlin						•		20.75	21.10
Vienne .						•		5.25	5.75
Amsterdam	1.							212.25	212.75
Italie.								55.50	56
New-York					•			5.56	5.60
Stockholm	• 1	•					•	136.50	137.—
Madrid								106.50	107 -
	205	100	<b>V</b>		6		ART IN	CONTRACTOR DESCRIPTION OF THE PARTY OF THE P	<b>特征发生10</b> 0

Jeanne Robert, Monsieur et Madame Charles Robert, a Paris, Madame Jules Maire-Robert, au Locle, et les familles alliées, ont la douleur de faire part du décès de Monsieur A. ROBERT-JEANMONOD

Madame S. Robert-Jeanmonod et ses entants:

Mademoiselle Louise Robert, Mademoiselle

leur bien cher époux, père, frère et parent que Dieu a rapelé paisiblement à Lui aujourd'hui, dans sa 78mo année.

Colombier, le 13 octobre 1919.

Dieu est amour I Jean IV, 8

L'enterrement aura lieu sans suite. On ne reçoit pas.

AND SECURITY CONTRACTOR OF THE PROPERTY OF THE Messieurs les membres des Employés et Fonctionnaires de la Ville de Neuchâtel sont in-

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

### formés du décès de Madame Arnold ANNEN-BOREL

épouse de Monsieur Arnold Annen, membre

Bulletin météorologique - Octobre 1919 Observations faites à 7 h. 30, 1 h. 30 et 9 h. 30

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

	Temp	deg.	cent.	tre	omp.	Vt dor	ciel	
Date	Moy- enne	Mini- mum	Maxi- mum	Baromè moyen		Dir.	Force	Etat du
13	6.3	0.6	Dec 1				faible	couv.

Pluie fine intermittente pendant la nuit, et à partir 14.7 h. 1/2: Temp.: 7.4. Vent: N.-O. Ciel: couvert Hauteur du baromètre réduite à zero

suivant les données de l'Observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel : 719,5 mm. Sept. oct. 9 10 11 12 13 14 mm 735 730 725 705

Niveau du lac: 14 octob., (7 h. matin) 429 m. 650

Bulletin météor. des C. F. F. 14 oct., 7 h. matin

	Altitu mètre	STATIONS	centig	TEMPS ET VENT
	280 543 587 1543 632 894 475 1106 595 450 208 837 438 839 479 505 673 1856 1856 1856 1856 1856 1856 1856 1856	Bâle Berne Coire Davos Fribourg Genève Glaris Göschenen Interlaken La Chde-Fonds Lausanne Locarno Lugano Lucerne Montreux Neuchâtel Ragatz Saint-Gall Saint-Mority Schaffhouse Thoune Vevey Viège Zurich	++++++++++++++++++++++++++++++++++++++	Couvert. Calme.  Pluie. Couvert. Quelq. nuag. Couvert. Quelq. nuag. Pluie. Couvert. Tr. b. tps. Couvert. Quelq nuag. Tr. b. tps. Couvert.  Quelq nuag. Couvert.
ı		7,7		

IMPRIMERIE CENTRALE et de la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL S. A.